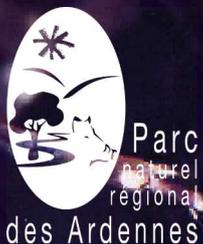




Ardenne Ecotourism

Observatoire
de l'itinérance douce
2018-2020

Parc naturel régional des Ardennes, 2021



©Philippe Papier



Ardenne Attractivity
Ardenne Ecotourism

Ardenne Ecotourism est un projet transfrontalier, porté par des partenaires belges et français qui vise à développer l'offre en tourisme durable du territoire. Ce projet, financé dans le cadre du programme Interreg V France Wallonie Vlaanderen via des fonds FEDER et cofinancements locaux (partenaires, Département des Ardennes, Région Wallone) bénéficie d'un budget de 944 246 €.

Il couvre un territoire transfrontalier constitué du département des Ardennes françaises, des provinces de Namur et du Luxembourg belge, ainsi que d'une partie de la province du Hainaut.

Ce projet est inclus à un portefeuille de projets nommé Ardenne Attractivity visant au développement de l'offre, des outils marketing et des ambassadeurs du territoire.

Mené sous la coordination de l'Agence de Développement Touristique des Ardennes, le projet est réalisé avec le soutien de 4 autres partenaires opérationnels : le Parc naturel Viroin-Hermeton, Ressources Naturelles Développement, Accueil Champêtre Wallonie, et le Parc naturel régional des Ardennes.

Ardenne Ecotourism s'organise autour de 3 actions phares :

-  Accompagner les professionnels pour développer l'écotourisme
-  Le circuit court pour les restaurateurs
-  Aménager des sentiers transfrontaliers d'itinérance douce

C'est au sein de cette dernière action que le présent observatoire s'inscrit afin d'évaluer l'impact du projet sur la fréquentation de certains sentiers.

METHODE D'OBSERVATION

Le présent observatoire s'appuie sur les données issues d'éco-compteurs. Matériel de comptage muni de détecteurs photosensibles et de boucles magnétiques de détection pour les vélos.

Afin d'observer l'évolution des fréquentations, 6 compteurs ont été installés sur le maillage transfrontalier développé par le projet Ardenne Ecotourism à Oignies-en-Thiérache, Signy-le-Petit, Haybes (signal de Fépin), Bogny-sur-Meuse (4 fils Aymon), Marlemont et Hierges. Ces compteurs ont été installés courant 2018, alors que le projet Ardenne Ecotourism ne produisait pas encore d'offre. Cette observation 2018-2019 constitue une période de référence.

Par ailleurs, d'autres compteurs ont été intégrés à l'observation afin de définir des tendances générales. C'est le cas de 5 compteurs : 4 installés sur l'EuroVelo 19 à Montcy-Notre-Dame, Bogny-sur-Meuse, Haybes et Givet ; 1 présent au sein de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet (Mont d'Hours).

D'autres encore sont en cours d'intégration (secteur Ardenne Rives de Meuse) et pourront faire l'objet d'analyses dès l'an prochain.



11
compteurs,
2
pratiques

Eco-compteur est une marque déposée, leader national et présent à l'international en matière de comptage des fréquentations pédestres, équestres et cyclables. Cette entreprise propose divers options de comptage et un logiciel de suivi et d'analyse succincte de données.

Comme ça marche ?

Dans le cadre du présent observatoire l'itinérance équestre n'est pas étudiée. Lorsqu'un marcheur ou un vélo passe devant le poteau qui est muni de capteur celui-ci enregistre le passage et le sens de circulation. Si la boucle magnétique au sol a été activé en même temps que le passage, le compteur considère donc le passage comme un vélo. Dans la négative, il s'agira d'un piéton.

Les données sont soit relevés par capteur Bluetooth ou transmises de façon quotidienne par gsm. Les compteurs fonctionnent sur batterie. Il sont installés dans des secteurs sans circulation motorisée, en milieu naturel ou semi-naturel (en bordure de voie-verte par exemple).

On imagine dès lors facilement les limites d'une telle méthode :

- comptage comme vélo de marcheurs avec bâtons,
- comptage de la faune ou d'autres éléments,
- problème de batterie,
- contrainte du milieu naturel,
- problème de signal gsm.

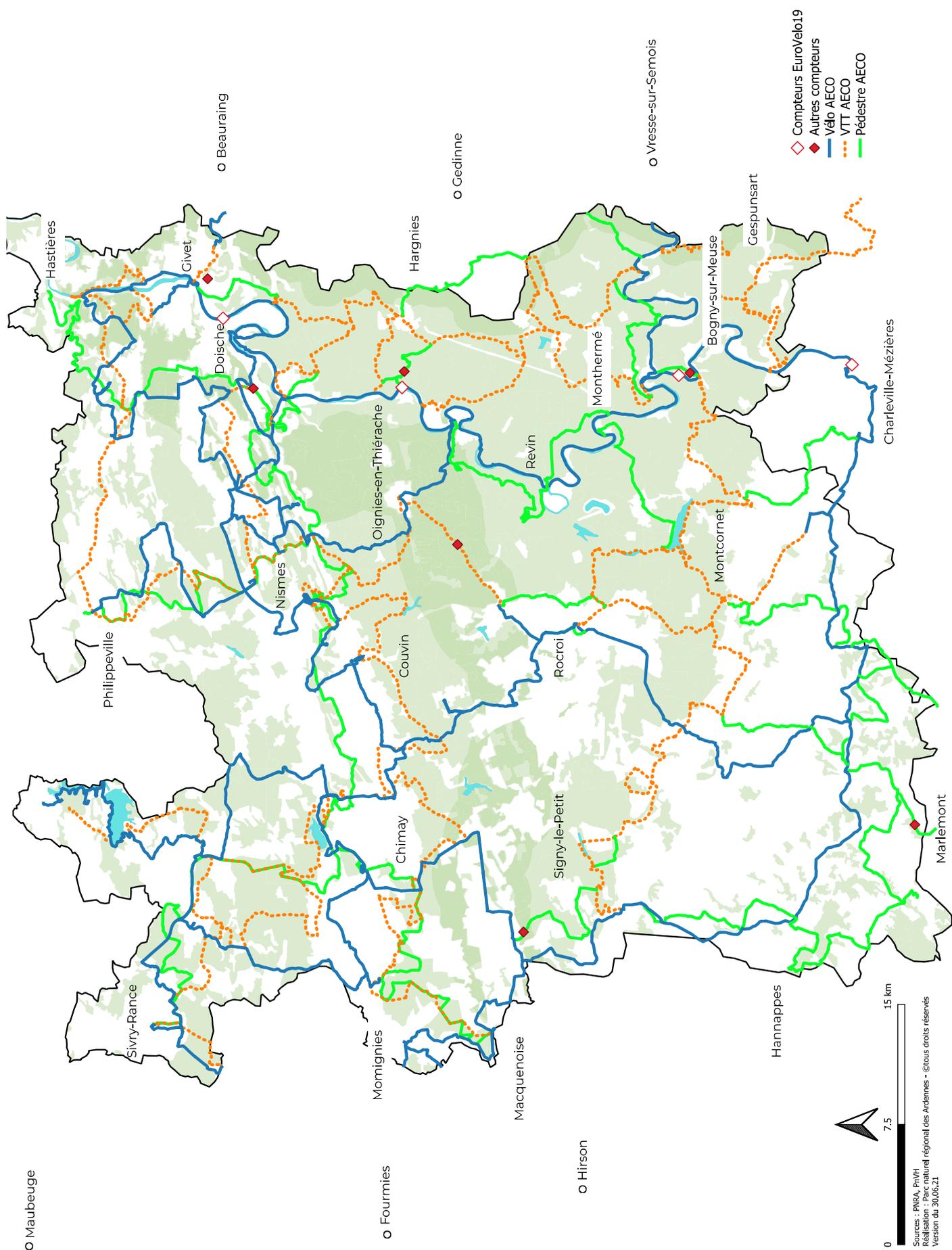
Tous ces problèmes existent et sont traités au cas par cas :

- faune sauvage : suppression des comptages de nuit dans l'analyse des données
- autres comptage parasite : installation dans des conditions évitant tout jeu d'ombre et lumière (on recherche une lumière constante et une végétation au sol basse)
- batterie : mise en place d'une alerte automatisée via l'application de gestion
- milieu naturel : installation dans les secteurs à faibles aléas.
- signal gsm : installation sur des secteurs couverts par au moins 2 opérateurs sur les 4 opérateurs leader du marché.



Schéma de principe - source : Eco-compteur®

CARTE DE LOCALISATION DES COMPTEURS



Chiffres clés de la période 2018-2020 sur l'ensemble du domaine.p.5

Evolutions notables et mise en perspective.p.9

La météo : un facteur déterminant

L'effet COVID-19, un phénomène anecdotique ou une tendance de fond ?

Quels sont les effets directs estimés du projet Ardenne Ecotourism ?.p.13

Analyse des données par compteur.p.17

ANNEXES

Les précédents rapports :

Observatoire de l'itinérance douce : chiffres clés 2018

Observatoire de l'itinérance douce : chiffres clés 2019

Observatoire de l'itinérance douce : chiffres clés 2020

Bibliographie :

L'écotourisme en Ardenne - les chiffres clés - AGRETA - 2021

La Randonnée pédestre en Ardennes - levier de développement touristique -
ADT des Ardennes - 2020

Les clientèles du tourisme de randonnée pédestre - étude des marchés français,
allemands et néerlandais - ATOUT FRANCE - 2019

Webographie :

Vélo & territoires

Cirkwi

TourMAG





Cette partie fait la synthèse des comptages réalisés sur la période s'entendant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 sur un ensemble de 11 compteurs de fréquentation.

Données globales

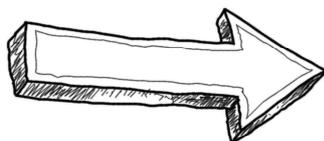
Totalité du domaine (10 compteurs)

	Années d'enregistrement 2018 - 2020	Années d'enregistrement 2018 - 2020	Années d'enregistrement 2018 - 2020
A pieds	Fréquentations enregistrées (nombre de passages) 115 162 ; 129 005 ; 167 769	A vélo	Fréquentations enregistrées (nombre de passages) 200 944 ; 182 183 ; 188 296
	Evolution sur la période + 45,68 % 10 compteurs		Evolution sur la période -6,29 % 4 compteurs à champ constant
			Total
			Fréquentations enregistrées (nombre de passages) 316 106 ; 311 188 ; 356 065
			Evolution sur la période + 12,64 %

A pieds à Champ Constant
7 compteurs

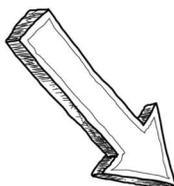


Total à Champ Constant
7 compteurs



2018
année de base

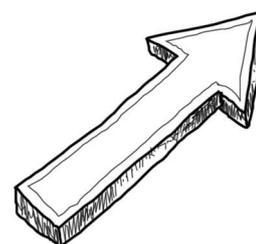
309 245 passages
à champ constant
(7 compteurs)



2019

baisse du nombre de passages à vélo et hausse des piétons s'expliquant par une météo alternant pluies et canicules

-2,5 %



2020

Hausse importante du nombre de passages à pieds, notamment post confinement (covid-19)

+ 11,24 %

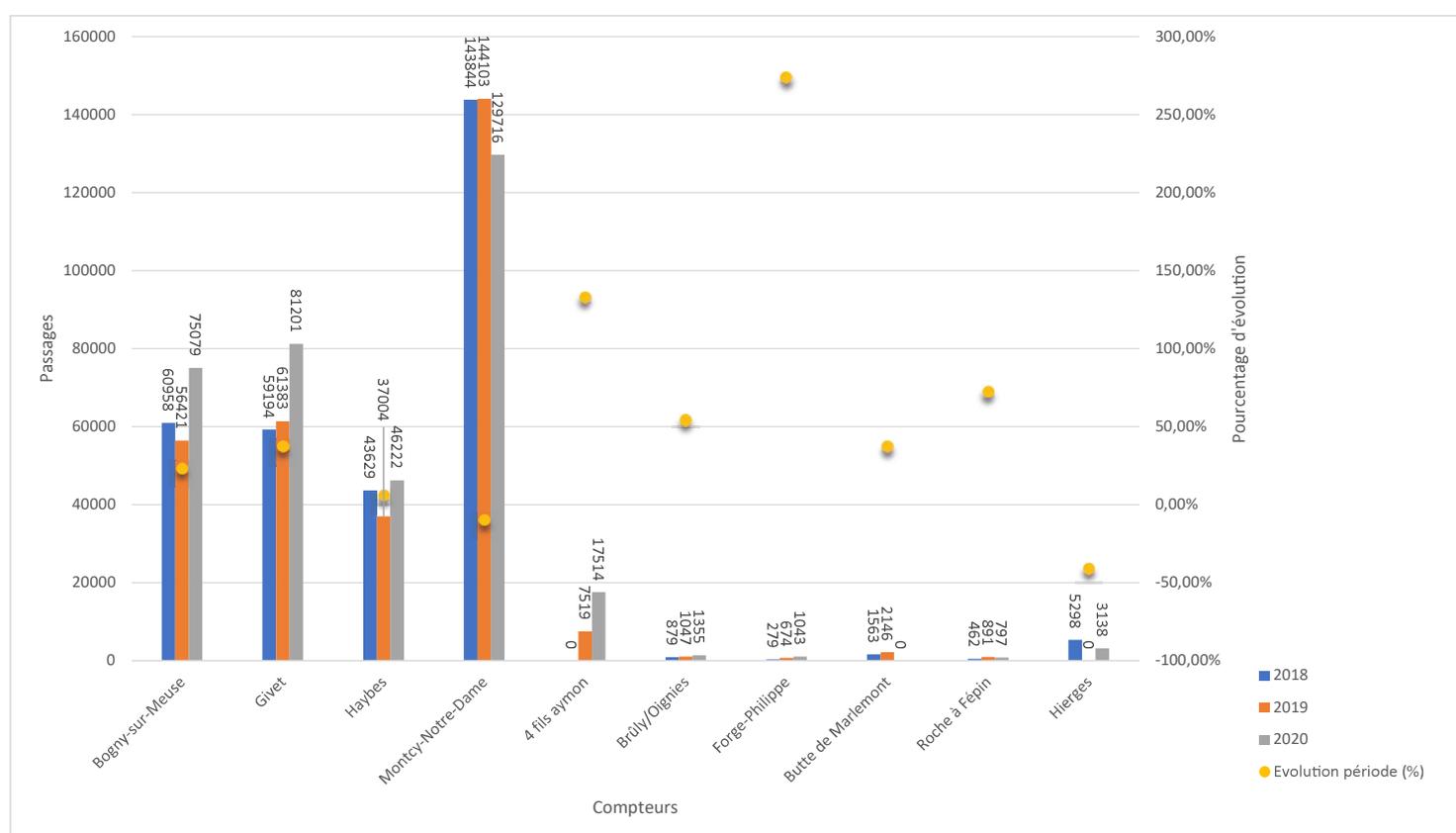
Le 11^{ème} compteur et les données VTT

Le compteur du Mont d'Hairs a été exclu de l'analyse globale car seules les données de l'année 2018 ont pu être récupérées. Aucune évolution n'a pu être étudiée en l'état. A titre d'information le compteur du Mont d'Hairs a comptabilisé en 2018 :

7 593 passages pédestres.

Par ailleurs les données VTT des compteurs de Hierges et de Oignies-en-Thiérache ont également été exclues de l'analyse globale considérant le trop faible nombre de passages enregistré (marge d'erreur trop importante) et le déplacement du compteur de Hierges au cours de la période. Ces données sont néanmoins visibles au sein de l'analyse par compteur détaillée ci-après.

Détail des données (10 compteurs)



Histogramme des fréquentations par compteur - période 2018-2020

La figure ci-dessus présente l'évolution sur les comptages réalisés sur la base de 10 compteurs au cours des années 2018, 2019 et 2020, ainsi que l'évolution sur la période pour chaque compteur. On observe ainsi une tendance générale à la hausse, si ce n'est le compteur de Montcy-Notre-Dame qui enregistre la seule véritable diminution imputable à l'absence de données durant le 1^{er} semestre 2019 eu égard à un dysfonctionnement du matériel.

Certains compteurs présentent une évolution très importante de plus de 100%. Cette augmentation est à minimiser considérant le faible nombre de passages initial. Elle est néanmoins un bon indicateur du travail fourni par Ardenne Ecotourism notamment sur les secteurs ne faisant pas l'objet d'une offre touristique avant 2019 ou ayant bénéficié de nouvelles offres par l'intermédiaire du projet (entre 2019 et 2020).

Une analyse de la tendance naturelle et de l'effet covid-19 est par ailleurs proposée plus loin pour tenter d'extraire l'impact réel d'Ardenne Ecotourism sur les flux.

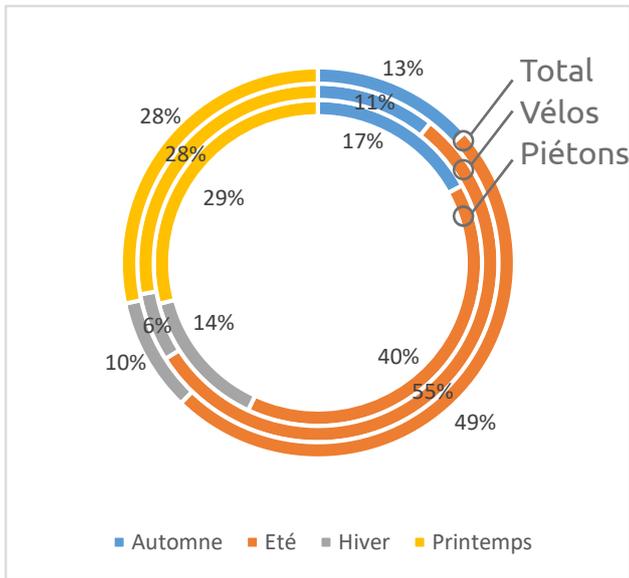


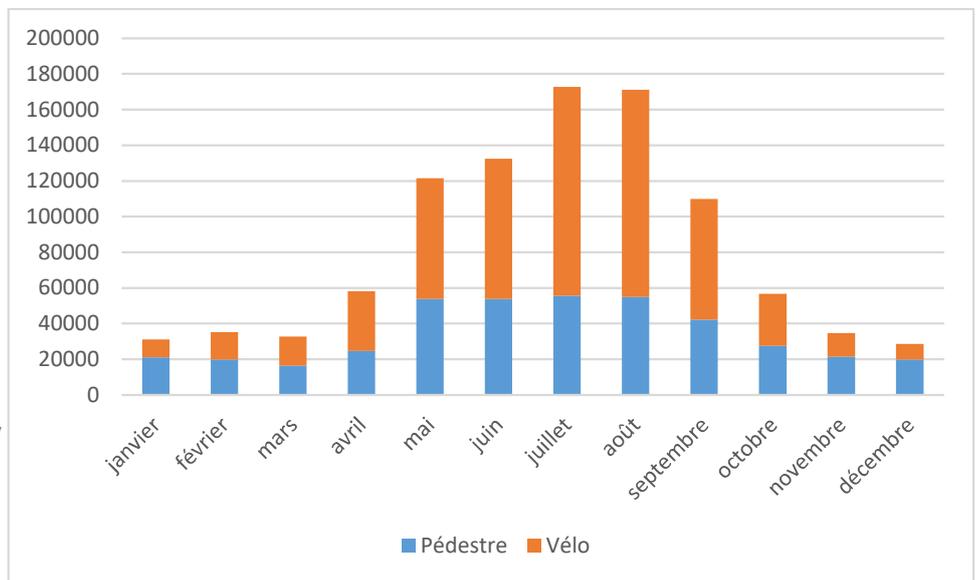
Diagramme des répartitions par saisons et par pratiques - période 2018-2020

L'analyse par saisons montre sans grande surprise une majorité des flux concentrée en été et au printemps. Cette répartition est particulièrement marquée pour la pratique du vélo pour laquelle 83% des flux sont concentrés durant ces 2 saisons, contre 69% pour les piétons.

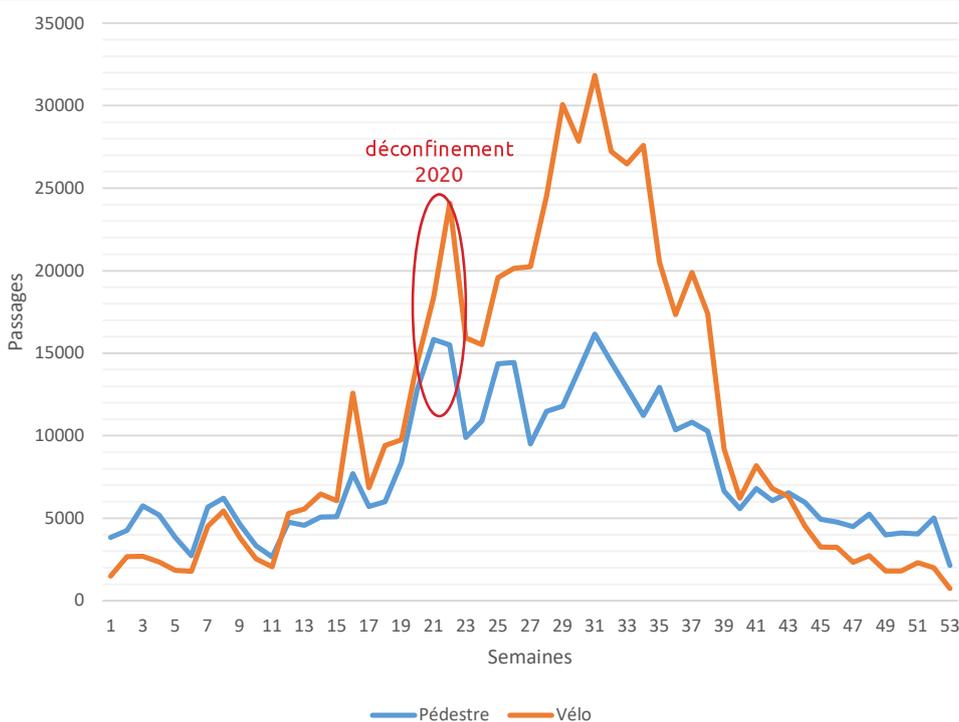
Cette répartition tend à démontrer la corrélation entre une météo clémente et la pratique de la randonnée. Cette hypothèse sera également étudiée au sein de l'analyse météorologique des saisons touristiques 2018-2020 par rapport aux flux enregistrés.

L'étude des fréquentations par mois précise les données de saisons avec notamment une majorité des flux concentrés de mai à septembre (ce qui correspond à la saison touristique et aux beaux jours).

On peut également y observer un rapport piétons / vélo en faveur des piétons de novembre à février. Des mois de mars et d'octobre à parts égales. Et un rapport piétons / vélos largement favorable.



Histogramme des fréquentations par mois et par pratiques - période 2018-2020



Courbes des fréquentations par semaines et par pratiques - période 2018-2020

Les flux piétre suivent un rapport moyen d'un pour trois entre la basse et la haute saison touristique. Pour les vélos ce rapport est d'un pour dix !

Les flux de vélos sont concentrés sur 6 semaines courant sur Juillet-Août, avec néanmoins un pic constaté semaine 22 à mettre en corrélation avec l'effet covid (+39% de fréquentation par rapport à 2019).

L'analyse des répartitions journalière ne montre pas de disparité selon la pratique.

Sans surprise les flux sont concentrés le week-end avec 36% de flux sur 2 jours.

Les autres jours de la semaine représentent 13% des flux à part égale ce qui ne permet pas de définir un modèle relatif aux week-ends allongés (s'étendant sur le vendredi ou le lundi).

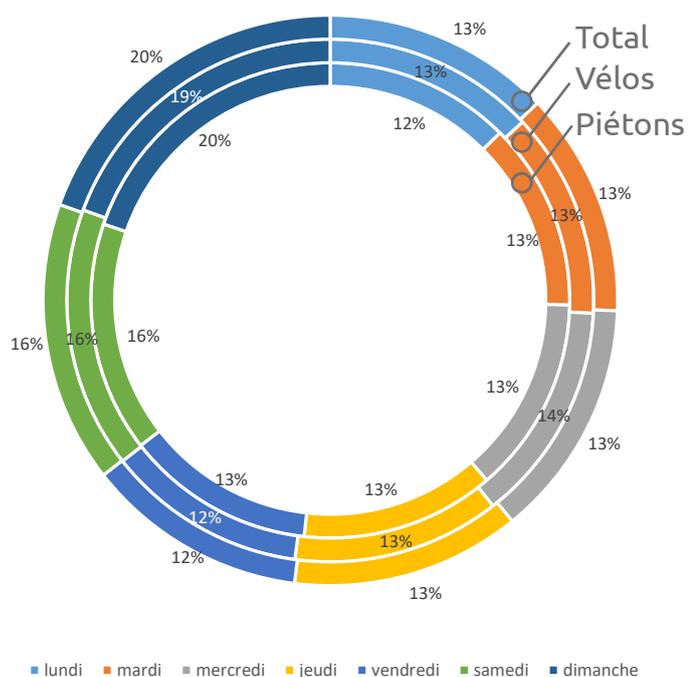
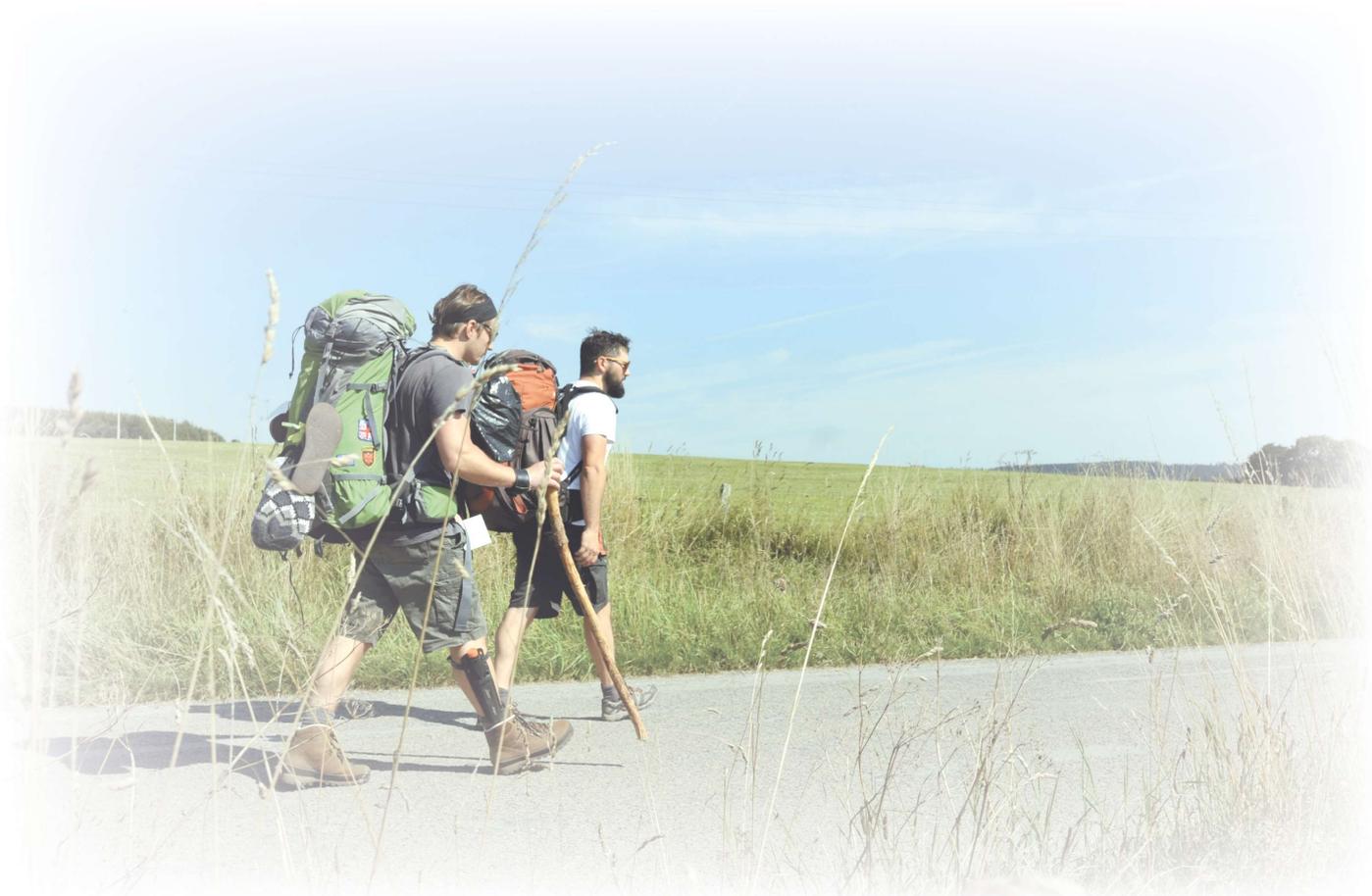


Diagramme des répartitions journalières par pratiques - période 2018-2020





Cette partie se concentre sur les évolutions constatées sur le domaine.

D'abord la tendance générale mise en corrélation avec les événements nationaux : tendances, météo et effet covid.

Puis nous étudierons le cas de compteurs présentant des flux en nette croissance et faisant l'objet d'une offre développée par le projet Ardenne Ecotourism.

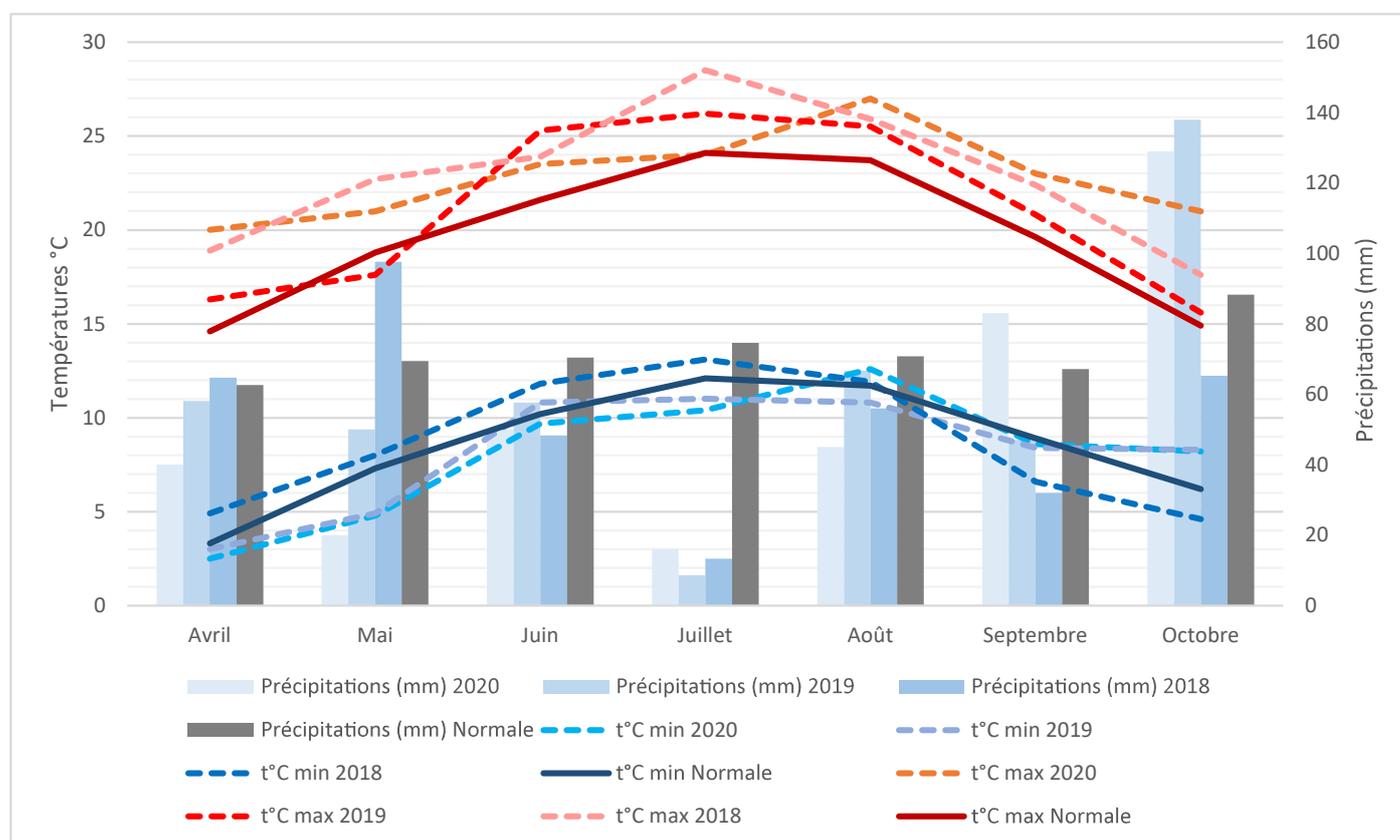
Tendances globales

En dehors de l'effet covid-19 particulièrement marqué, un grand nombre de plateformes ou de sites spécialisés dans la randonnée pédestre ont vu un bond spectaculaire de leurs fréquentations pouvant atteindre jusqu'à 1 500 % (cas par exemple du site Helloways) au cours des dernières années.

L'engouement pour la randonnée pédestre et à vélo n'est cependant pas une nouveauté ; elle s'inscrit en réalité dans une tendance de fond liée à deux facteurs : le respect de l'environnement et le besoin de reconnexion à la nature et peut ainsi être corrélée à une autre tendance : le développement du tourisme durable qui a vu exploser son offre au début des années 2010.

ATOOUT FRANCE révèle au sein d'une étude datée de 2019 que plus d'un tiers de français pratique la randonnée pédestre au moins un fois par an. En parallèle l'observatoire Vélo & Territoires présente une augmentation constante du nombre de cyclistes depuis 2013 ainsi qu'une explosion de la pratique entre 2019 et 2020 (coefficient 1,75).

La météo : un facteur déterminant



Courbes des températures (°C) et précipitations (mm) mensuelles au cours de la période (2018-2020)

Soit la mise en corrélation avec les fréquentations suivante :



En 2018, la courbe des fréquentations suit globalement l'évolution des températures sans se soucier des précipitations.

Le pic observé en mai 2018 est également à mettre en corrélation avec la présence de nombreux jours fériés en semaine incitant à l'excursion : mardi 1^{er}, mardi 8, lundi 21.

En 2019, la courbe des fréquentations est conforme aux observations 2018.

Les congés de mai tombent cette fois des mercredis ce qui est plus compliqué pour les excursions. Par ailleurs, ce mois de mai 2019 est plus froid (t°C max) que les normales de saison. Malgré des précipitations moindre, la combinaison congés et fraîcheur semble infléchir les fréquentations.



En Septembre et en Octobre, les précipitations associées à une température plus basse font chuter les fréquentations.



Courbe des fréquentations mensuelles : saison 2020

En 2020, le mois d'avril est à exclure de l'analyse considérant le confinement lié à la crise du coronavirus.

Le mois de Mai présente une météo clémente avec de faibles précipitations et une température maximale supérieure aux normales. Néanmoins, ce mois est à considérer avec précaution. Il sera étudié ci-après au sein de la partie dédiée à l'effet covid-19.

Pour la première fois sur les 3 saisons d'observation le mois de Juillet l'emporte sur le mois d'Août, ceci pouvant s'expliquer par un temps plus sec et une température maximale moins importante.

Ce mois d'août 2020 et les mois de septembre et d'octobre 2019 permettent d'avancer l'hypothèse suivante :

Les facteurs températures et précipitations ne doivent pas être étudiés à part : la notion de sensation de froid et de chaud doit l'être également. Ainsi, l'observation des courbes de fréquentation corrélées à la météo montre un impact néfaste dans l'ordre suivant :

1. La sensation...

...de froid : précipitations supérieures aux normales et températures minimales inférieures aux moyennes de saison.

...de chaud : précipitations supérieurs aux normales et températures maximales supérieures aux moyennes de saison.

2. Les températures

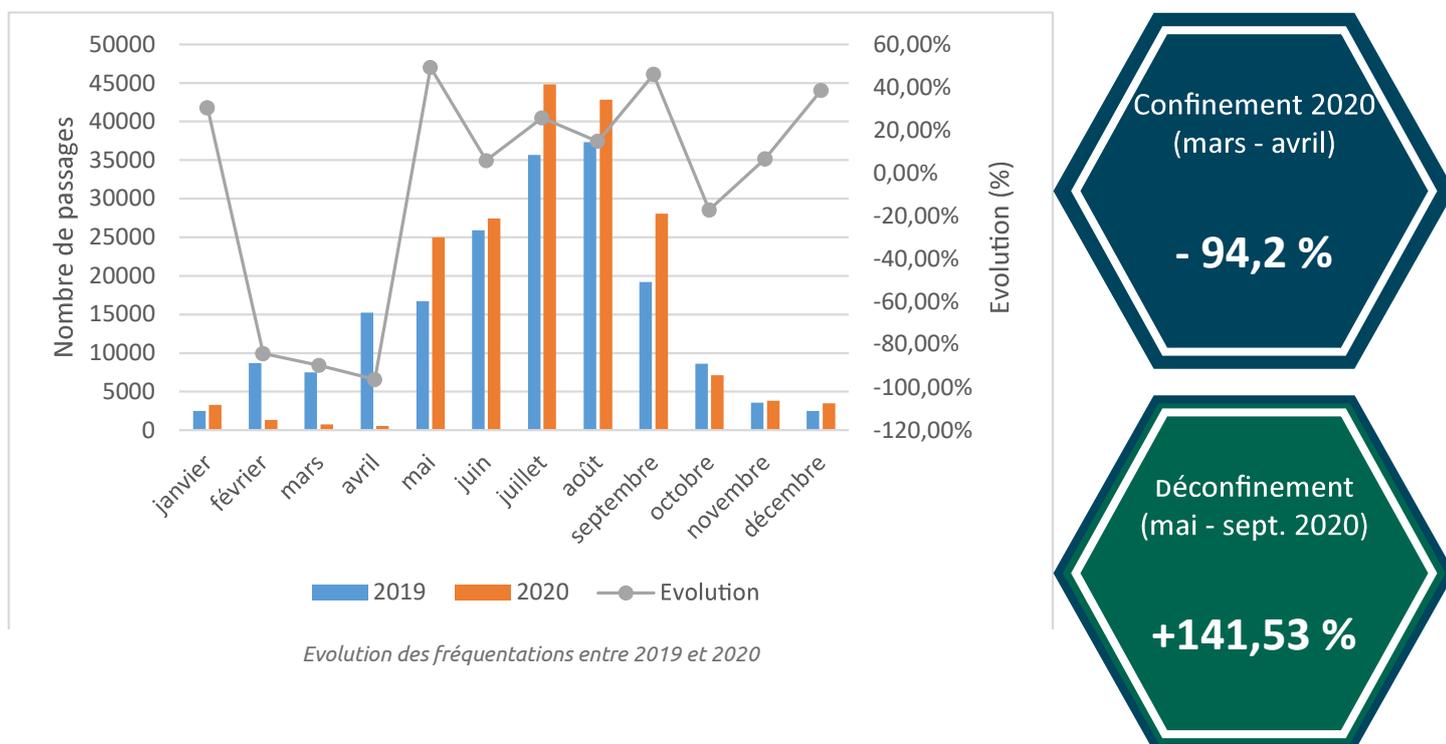
Les courbes suivent celles des températures. De façon très grossière, plus il fait chaud, plus les fréquentations sont importantes (à mettre entre parenthèse compte tenu des vacances scolaires qui influent fortement sur les progressions). Néanmoins comme explicité ci-dessus un taux d'humidité trop important peu contrebalancer cette tendance la sensation l'emportant sur la température.

3. Les précipitations

Lissées sur une période mensuelle elles n'ont que peu d'impact sur les fréquentations. Néanmoins l'analyse journalière (étude journalière corrélée aux jours de pluie) montre une nette diminution des fréquentations en cas de pluie durable et plus particulièrement en ce qui concerne la pratique du vélo.

L'effet COVID-19, un phénomène anecdotique ou une tendance de fond ?

L'analyse de la saison 2020 par rapport à 2019 montre un bond spectaculaire depuis la semaine 19, date du déconfinement et durant l'été 2020 :



Cette augmentation est corroborée par d'autres chiffres tels que ceux issus du bilan 2020 de l'application Cirkwi qui présente en 2020 un bond du nombre d'utilisateurs de 140 %.

Les sessions avec engagement (inscription, téléchargements, etc.) ont quant à elles bondi à hauteur de 330%.

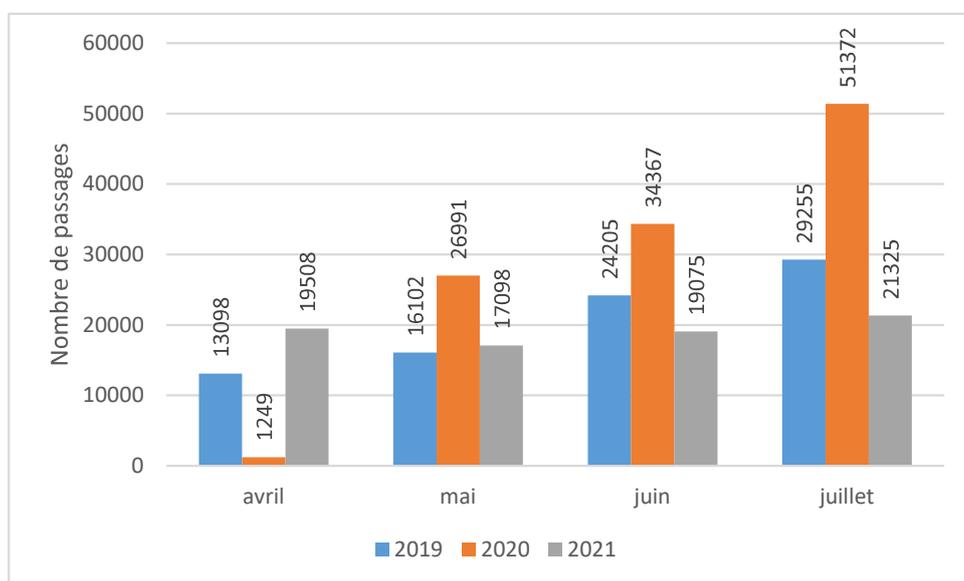
Le nombre de fiches itinéraires par rapport à 2019 a augmenté de 37% et le nombre de points d'intérêt (sites de visites ou services) de 29%.

Enfin le trafic global a plus que doublé par rapport à l'année précédente montrant un réel engouement pour la pratique de la randonnée.

Mais est-ce une tendance temporaire liée au confinement ou une tendance de fond ?

Nombre d'études et spécialistes de la prospective tendent à s'accorder qu'il s'agit d'une tendance de fond, cet épisode 2020 ayant mis en lumière un engouement pour les activités de pleine nature, mais surtout ayant permis à nombre de nouveaux pratiquants d'acquérir une première expérience.

L'analyse partielle des données 2021 utilisables permet d'y voir plus claire :



L'analyse de la période montre une augmentation de fond notamment aux mois d'avril et de mai. Cette tendance semble faire la bascule en juin et juillet mais s'explique en étudiant les données météorologiques.

Analyse de la période avril - juillet entre 2019 et 2020 (5 compteurs à Champ Constant)

* Ainsi, le mois de juin 2021 aura été très capricieux avec un temps souvent instable se caractérisant par de fréquentes averses et des orages violents, accompagnés de pluie intense, localement de grêle et de fortes rafales de vent. Malgré ces intempéries et un ressenti souvent maussade, ce mois de juin arrive en 5ème position des mois de juin les plus chauds depuis 1900 ! Le mois de juillet 2021 quant à lui, aura été maussade, frais et pluvieux.

* En comparaison le mois de juin 2019 aura été l'un des plus chauds enregistrés depuis 1900 et globalement sec en dehors de quelques dépressions venues de l'Ouest. En 2020, le mois de juin est encore classé comme anormalement chaud et particulièrement sec.

* En 2019, le mois de juillet est marqué par de très fortes chaleurs (canicule) et un déficit de précipitations allant jusqu'à 80%. Le mois de juillet 2020 se présente également comme chaud et particulièrement sec (28% des précipitations normales).

Cette analyse précise le modèle météo/fréquentation en proposant un impact négatif de l'ordre de 21 à 27% des fréquentations en cas de fortes intempéries (juin-juillet) et de sensation de chaud/froid importante.

Les mois de juin et juillet étant tronqués par une météo capricieuse, on précisera l'évolution constatée sur les mois d'avril et de mai.

✳️ Ainsi, le mois d'avril 2021 a été frais, sec et bien ensoleillé en France. Après un mois de mars déjà bien peu arrosé, ce début de printemps est l'un des plus secs depuis le début des relevés météo. En 2019, le mois d'avril a été doux et ensoleillé au Nord de la France. Le mois d'avril 2020 est exclu du champ d'observation considérant la période de confinement.

✳️ Le mois de mai 2021 aura été le moins agréable des trois mois du printemps météorologique (mars, avril et mai) avec un temps le plus souvent très instable et frais. En 2019, ce mois de mai était frais et sec. Le mois de mars 2020 est exclu du champ d'observation considérant la période de confinement.

Malgré des conditions météo comparables à l'année 2019 ou voir même défavorables, une augmentation des fréquentations est à noter. Cette dernière est de 6% en mai et de 45,5% en avril ; une différence significative qui peut s'expliquer par la période des vacances scolaires (pâques).

La tendance semble donc se poursuivre sur l'année 2021 avec un mois de mai en progression malgré des conditions météorologiques défavorables. Une progression qui s'accélère dès que les conditions sont plus clémentes à l'image du mois d'avril (profils météorologiques similaires).

Cette étude des conditions météo permet donc de proposer l'hypothèse d'une tendance d'augmentation des fréquentations pouvant atteindre +45% à champs et conditions constantes.

QUELS SONT LES EFFETS DIRECTS ESTIMÉS DU PROJET ARDENNE ECOTOURISM ? ✳️ ✳️

Pour estimer les impacts du projet sur les fréquentations nous considérons les sites de comptage liés à une offre vitrine visible sur le site www.visitardenne.com.

Soit les itinéraires suivants et leurs compteurs correspondants :

✳️ Parcours pédestre «Entre lacs et forêts»
<https://www.visitardenne.com/fr/les-routes-touristiques/randonnee-sivry-rance-vieilles-forges>
Compteur de Oignies-en-Thiérache

✳️ Parcours pédestre «Roches et Maisons du Parc»
<https://www.visitardenne.com/fr/les-routes-touristiques/randonnee-pedestre-montherme>
Compteurs des 4 fils Aymon et de la Roche à Fépin

✳️ Parcours VTT «Entre Fagnes et Thiérache»
<https://www.visitardenne.com/fr/les-routes-touristiques/vtt-fagnes-thierache-ardenne>
Compteur de Oignies-en-Thiérache

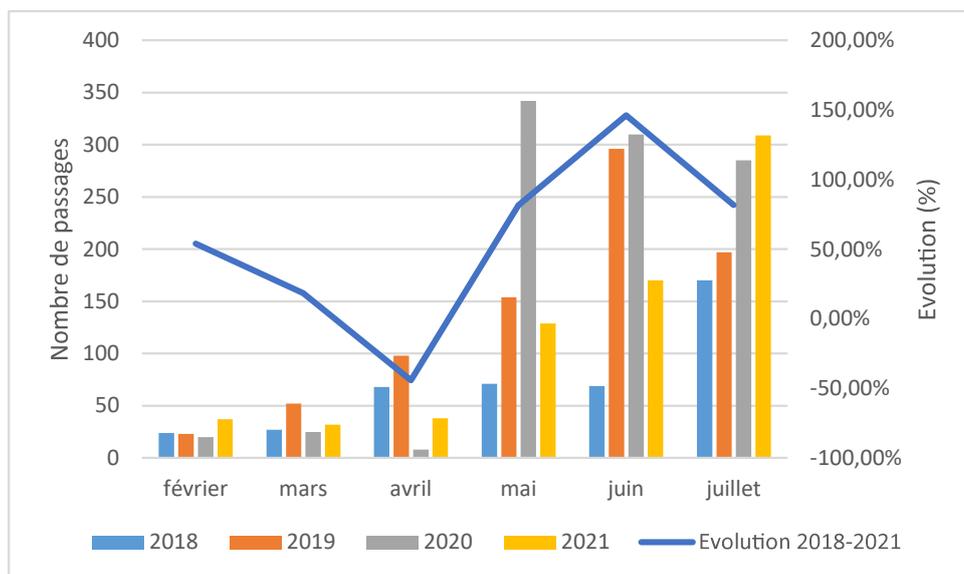
Entre lacs et forêts

Cet itinéraire pédestre de 109 km propose un périple linéaire sur 7 jours connectant les musées de la forêt de Sivry-Rance et de Renwez en passant par les lacs de Virelles et des Vieilles-Forges. Cette offre vitrine, issues du maillage Ardenne Ecotourism a été mise en ligne le 28 janvier 2021 et comptabilise au 06/09/21, 515 vues.

L'itinéraire emprunte le GR Saint-Jacques de Compostelle sur lequel est installé le compteur de Oignies en Thiérache.

On retiendra ainsi la période d'observation de la pratique pédestre couvrant février à juillet sur les années 2018, 2019, 2020 et 2021.

Les fréquentations enregistrées en 2021 seront alors mise en corrélation avec les tendances préalablement observées pour définir si l'itinéraire à eu un impact ou non.



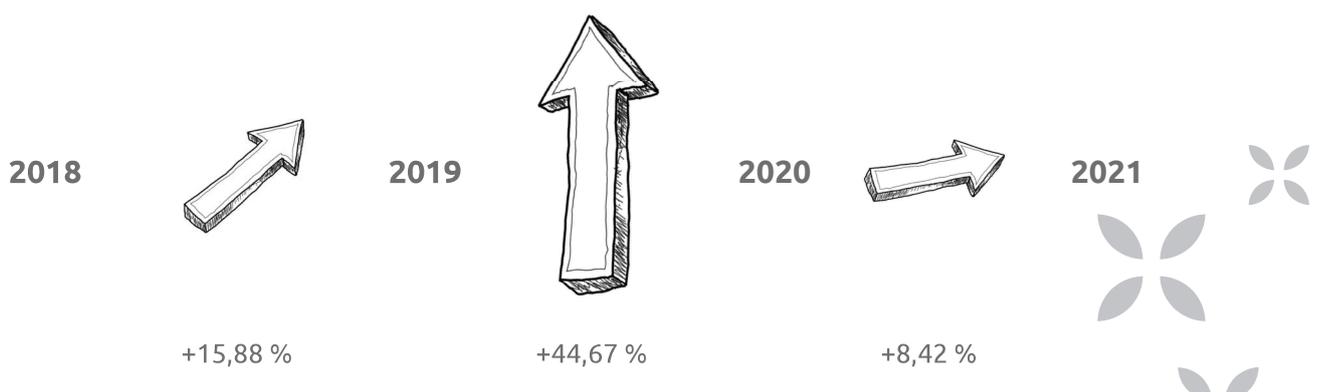
Analyse de la période février - juillet entre 2018 et 2021

En dehors du mois d'avril, l'évolution entre 2018 et 2021 est positif. Cette courbe d'évolution suit la tendance et présente quelques marqueurs bien identifiables tel que le déconfinement de mai 2020.

Concernant l'impact de l'offre vitrine, on observe une année 2021 moins bonne que 2020 sur la basse et moyenne saison mais meilleure au mois de juillet 2021 malgré des conditions météorologiques défavorables et un effet covid l'année précédente.

Fort de cette analyse, on peut émettre l'hypothèse que l'offre vitrine a bien eu un effet sur les fréquentations, notamment au mois de juillet 2021, considérant que les sessions enregistrées depuis le 28/01/21 avaient pour objectif de préparer les vacances d'été. Les mauvais résultats des mois de mai et de juin seraient alors liés aux conditions météorologiques suscitées.

Soit l'évolution des fréquentations entre les mois de juillet des années 2018 à 2021 :



Les évolutions années par année montrent un ralentissement de la progression du nombre de passages sur le compteur de Oignies-en-Thiérache et ce malgré la promotion d'un itinéraire lié. Néanmoins la baisse naturelle post-covid, qui avait formé un véritable appel d'air, et les conditions météorologiques (fortes précipitations) auraient dû montrer une diminution de l'ordre de 20% minimum conformément au modèle météorologique suscité.

On peut donc en conclure que l'offre vitrine a bien eu un effet positif sur la fréquentation.

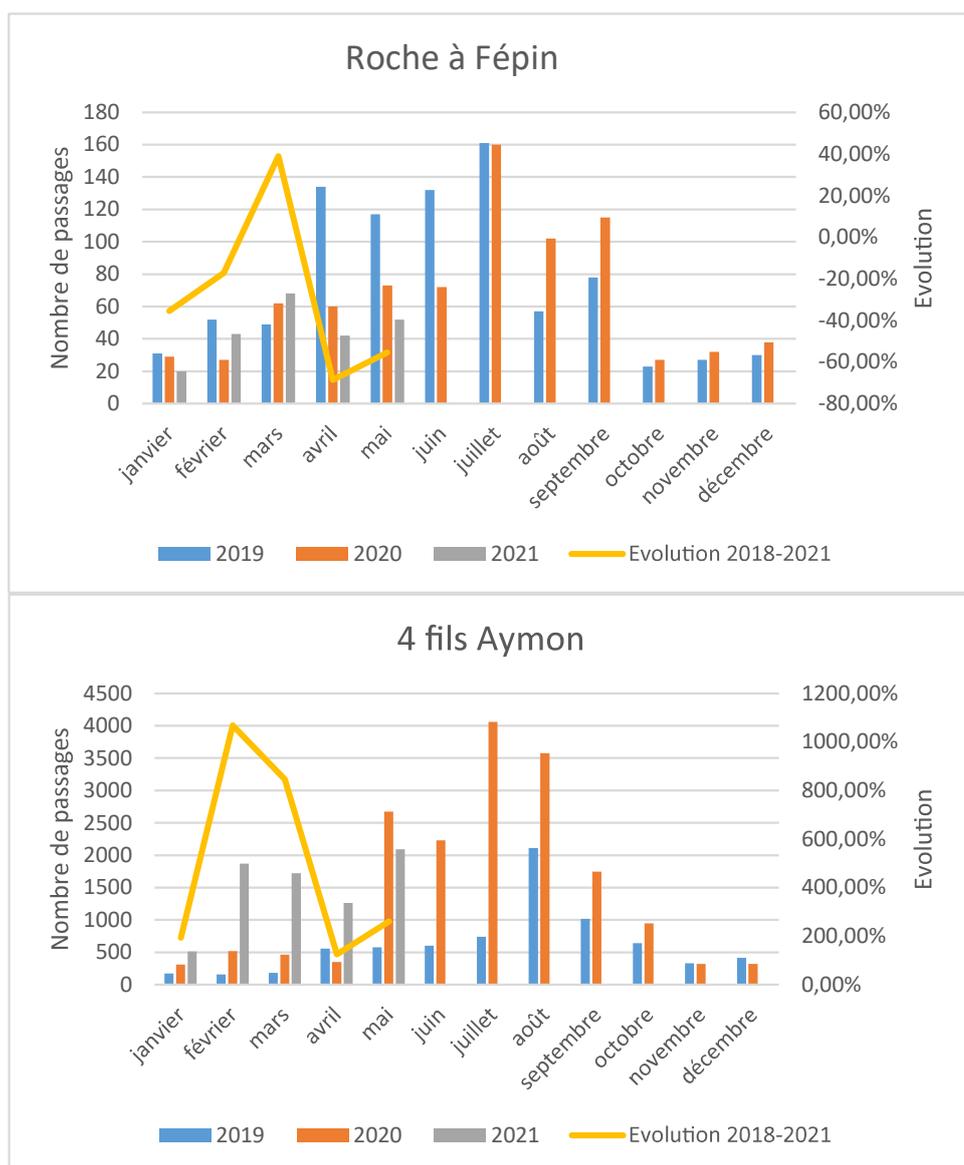
Roches et Maisons du Parc

Cet itinéraire pédestre de 127 km propose un périple en boucle sur 7 jours à travers le Parc naturel régional des Ardennes. Cette offre vitrine, issues du maillage Ardenne Ecotourism, a été mise en ligne le 18 août 2020 et comptabilise au 06/09/21, 807 vues.

L'itinéraire emprunte le GR 16 sur lequel est installé le compteur des 4 fils Aymon, ainsi que le PR «La Grande Boucle du Risdoux» sur lequel est installé le compteur de la Roche à Fépin.

On retiendra ainsi la période d'observation de la pratique pédestre couvrant les années 2018, 2019, 2020 et 2021 (jusqu'à mai 2021, le compteur de Fépin ayant cessé d'émettre à cette date suite à dégradation).

Les fréquentations enregistrées depuis la publication seront alors mise en corrélation avec les tendances préalablement observées pour tenter de définir si l'itinéraire a eu un impact sur la fréquentation ou non.



L'analyse depuis la mise en ligne de l'itinéraire montre une fréquentation plus importante des mois d'août à octobre quelque soit le compteur. L'impact de l'itinéraire est néanmoins mêlé à celui du covid-19, véritable appel d'air en matière de randonnée. Néanmoins la tendance est à la progression telle que présagent les premiers chiffres 2021, notamment sur le site des 4 fils aymon pour lequel toutes les données mensuelles 2021 dépassent largement celles de 2020 (à l'exception du mois de mai : déconfinement 2020 et précipitations du mois de mai 2021).

Concernant l'impact de l'offre vitrine, elle ne semble pas avoir joué un rôle déterminant partout les courbes de progression des deux compteurs étant bien différentes l'une de l'autre.

En analysant l'itinéraire, il s'avère que celui-ci propose une variante de 50 km permettant un bouclage en 2-3 jours (midweek) contre 6 à 7 en temps normal. Hors, les chiffres clés du tourisme 2020 précisent une durée moyenne de séjour (DMS) de 1,6 jours en milieu rural. Cette boucle réduite passe devant le compteur des 4 fils Aymon. Cependant l'augmentation importante observée ne saurait être reliée uniquement à l'itinéraire, considérant que le site bénéficie d'une forte notoriété et qu'il est traversé par le GR16.

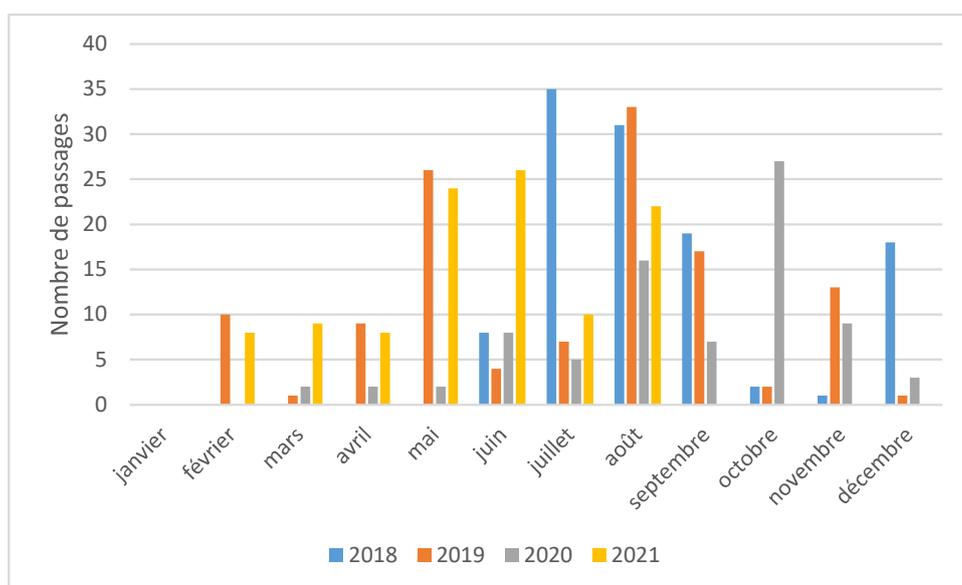
Ces profils très différents et le contexte ne permettent pas de conclure à un impact direct de l'itinéraire sur les fréquentations. Néanmoins le nombre de vues, la possibilité d'une variante réalisable en 2-3 jours et la progression malgré le contexte météorologique tendent vers l'existence d'un impact positif qui reste néanmoins difficile à quantifier.

Entre Fagnes et Thiérache

Cet itinéraire VTT de 159 km propose un séjour sur 6 jours en transfrontalier entre le Parc naturel Viroin-Hermeton, la forêt du Pays de Chimay, et le Parc naturel régional des Ardennes. Cette offre vitrine, issue du maillage Ardenne Ecotourism, a été mise en ligne le 27 novembre 2020 et comptabilise au 06/09/21, 245 vues.

L'itinéraire emprunte le GR Saint-Jacques de Compostelle sur lequel est installé le compteur de Oignies en Thiérache.

On retiendra ainsi la période d'observation de la pratique du VTT du mois de février 2018 au mois d'août 2021. Les fréquentations enregistrées depuis décembre 2020 seront alors mise en corrélation avec les tendances préalablement observées pour définir si l'itinéraire a eu un impact ou non.

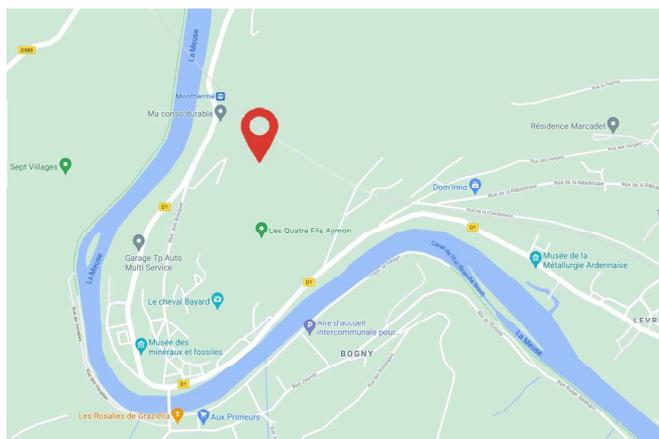


Analyse de la période février 2018 - août 2021

Le nombre de passages et de vues enregistrés étant trop peu élevés il est délicat de tirer des conclusions statistiquement fiables quant au rôle qu'aura pu jouer l'itinéraire VTT. Néanmoins les mois de mai et de juin 2021 semble montrer un impact positif. Ces deux mois proposant une météo peu clémente présentent en effet de belles évolutions par rapport aux années précédentes.

Pas de conclusion statistiquement fiable mais une tendance à l'augmentation observée en début de saison malgré une météo défavorable.

Compteur de Bogny-sur-Meuse à pieds (les 4 fils Aymon)



Carte de localisation : sentier nature des 4 fils Aymon, à l'interface avec le GR16, sur le parcours d'un PR et d'un itinéraire Trail

Années d'enregistrement
juin-2019 ; 2020

Fréquentations enregistrées
 (nombre de passages)
7 519 ; 17 514*

*13 198 CC

Evolution sur la période
+75,53% CC

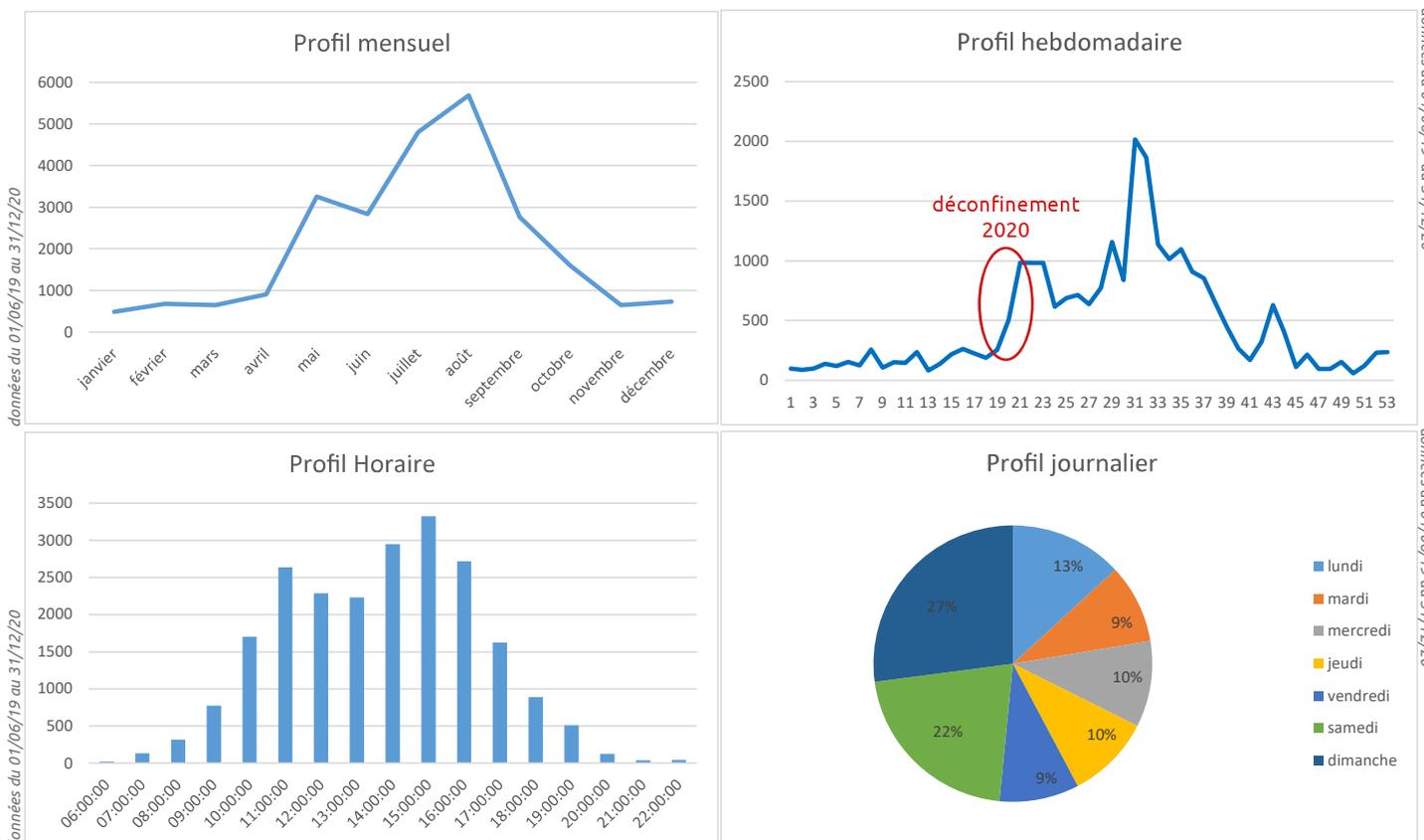
Sens des passages
 vers Monthermé
9 763

vers Bogny-sur-Meuse
15 270

Placé sur un secteur reconnu pour la randonnée pédestre, le long du GR16, ce compteur a pour objectif d'observer les tendances d'évolution de la pratique.

Ayant fait l'objet de vandalisme courant 2018, les données analysées se concentrent sur 2019 et 2020. Cela a l'avantage d'analyser l'effet covid-19 très important sur les secteurs des vallées de la Meuse et de la Semoy. Ce compteur est lié à plusieurs offres vitrines développées par le projet Ardenne Ecotourism sur le site visitardenne.com, mais aussi le GR, 2 boucles de randonnées pédestres et un itinéraire de trail.

Sans grande surprise le sens de circulation suit très majoritairement celui de l'itinéraire pédestre des 7 roches, proposé par l'Office de Tourisme Vallées et Plateau d'Ardenne situé à quelques encablures du compteur.

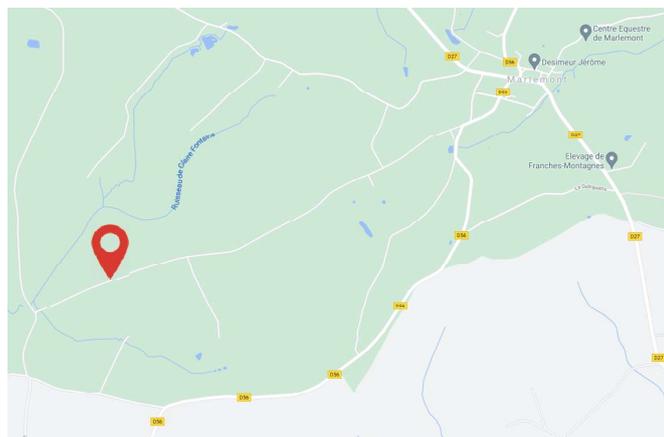


Haut lieu touristique, le compteur des 4 Fils Aymon présente des profils représentatifs de la pratique de la randonnée pédestre compte tenu du nombre de passages et de la concentration des pratiques (GR, PR, trail).

Cette partie s'attarde sur les compteurs installés dans le cadre du projet Ardenne Ecotourism à savoir : Marlemont, Bogny-sur-Meuse, Oignies-en-Thiérache, Haybes, Hierges et Signy-le-Petit.

Nous nous intéresserons notamment aux évolutions de fréquentation observées, aux répartitions dans le temps et dans la pratique des passages durant la période 2018-2020.

Compteur de Marlemont à pieds



Carte de localisation : voie communale n°8 de Saint-Jean-aux-Bois à Marlemont / connexion avec l'espace VTT des crêtes-préardennaises : itinéraire «A la claire Fontaine».

Années d'enregistrement
2018 ; 2019

Fréquentations enregistrées
(nombre de passages)
1 563 ; 2 146

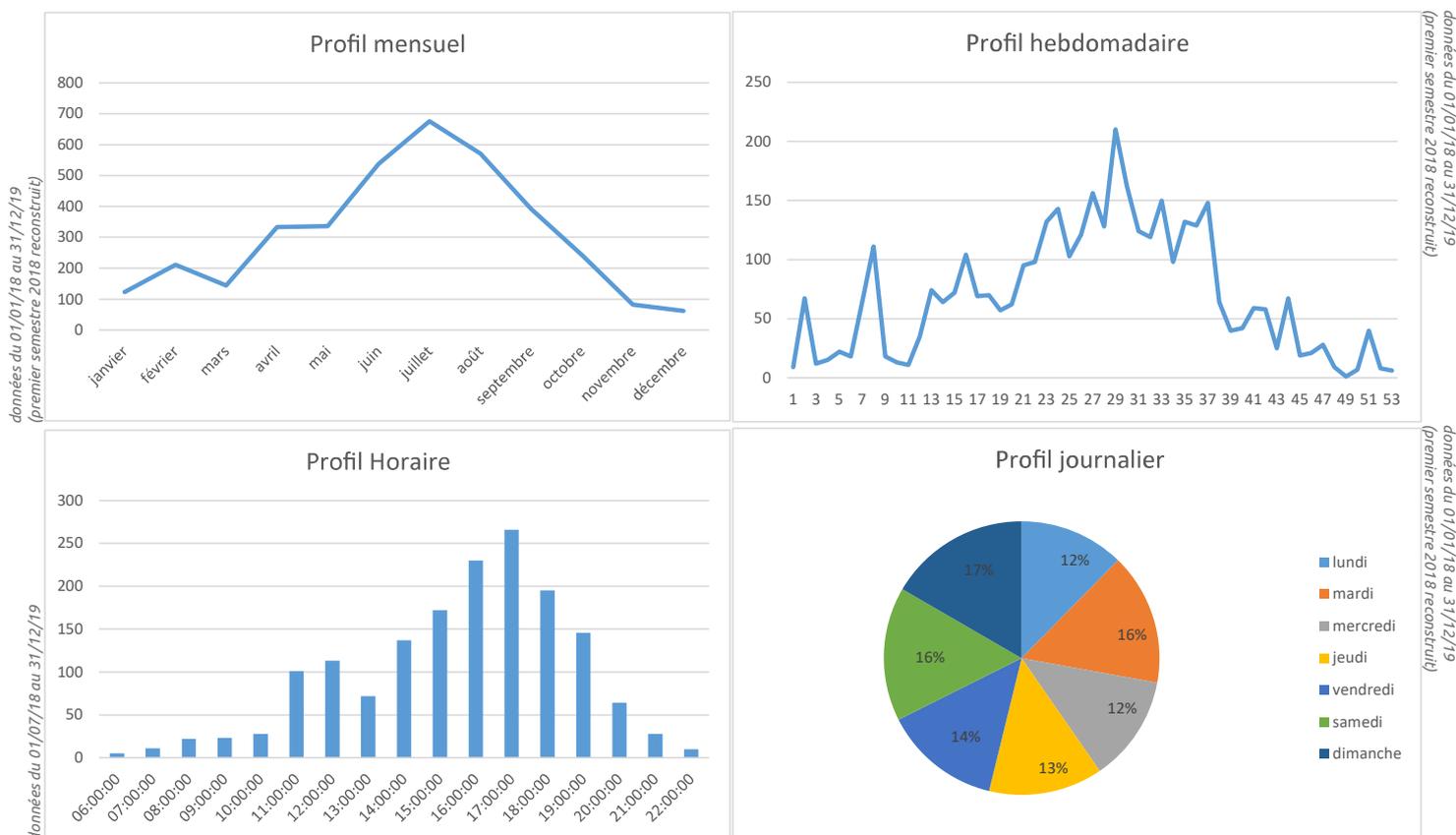
Evolution sur la période
+37,30 %

Sens des passages
vers Marlemont
3 190

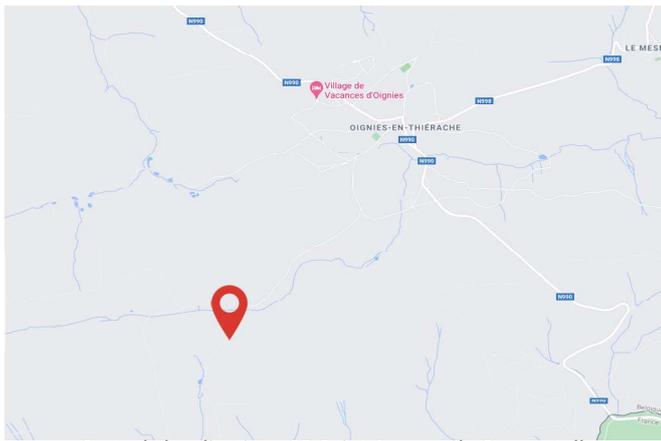
vers Saint-Jean-aux-Bois
519

Placé à l'interface entre le Parc naturel régional des Ardennes et les Crêtes Préardennaises ce compteur a pour objectif de déterminer la perméabilité du territoire.

Malheureusement les données 2020 n'ont pu être exploitées compte tenu d'un problème technique. Ce compteur n'est, pour le moment, pas lié à une offre spécifique sur le site visitardenne.com et fait donc office de référence en matière de tendances d'évolution. Sans grande surprise le sens de circulation suit très majoritairement (85%) celui de l'itinéraire VTT proposé par les crêtes préardennaises, montrant une facilité à suivre les itinéraires balisés et promus. Dans l'autre sens cela révèle la propension à sortir des chemins battus, à quitter un territoire vers un autre même si une étude plus détaillée pour réduire le champ d'observation aux itinérants et écarter les promeneurs de chiens ou autres coureurs devrait être réalisée.



Oignies-en-Thiérache à pieds et à vélo



Carte de localisation : GR Saint-Jacques de Compostelle

Années d'enregistrement
2018 - 2020

A pieds

Fréquentations enregistrées
(nombre de passages)
879 ; 1 047 ; 1 355

Evolution sur la période
+54,15 %

Sens des passages
vers Oignies-en-Thiérache
1 214

vers Brûly
2 067

Placé le long du GR Saint-Jacques de Compostelle, ce compteur a pour objectif d'observer les tendances d'évolution de la pratique pédestre en milieu rural.

Années d'enregistrement
2018 - 2020

A vélo

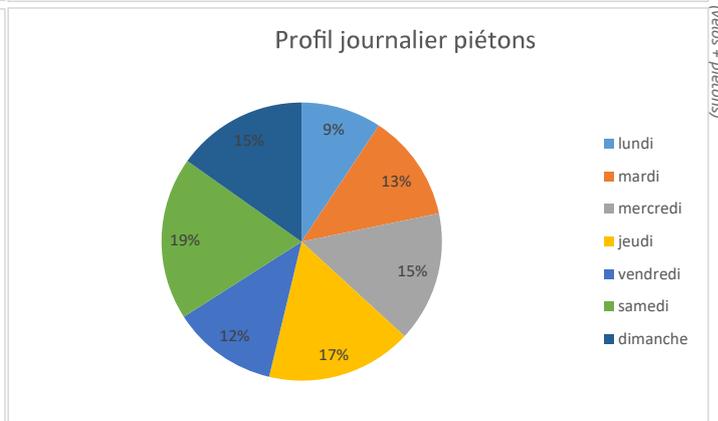
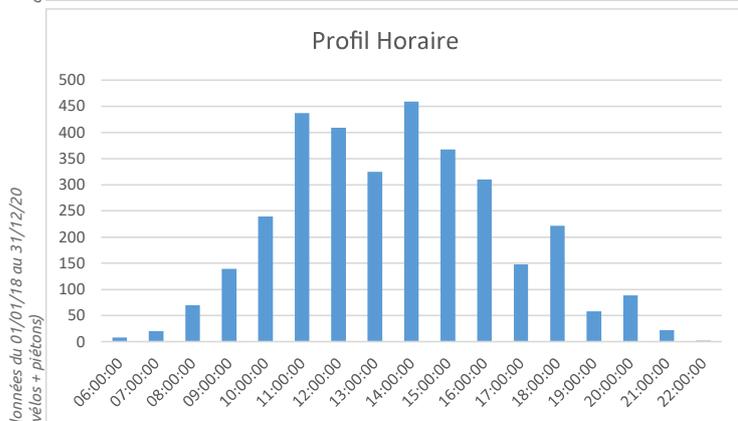
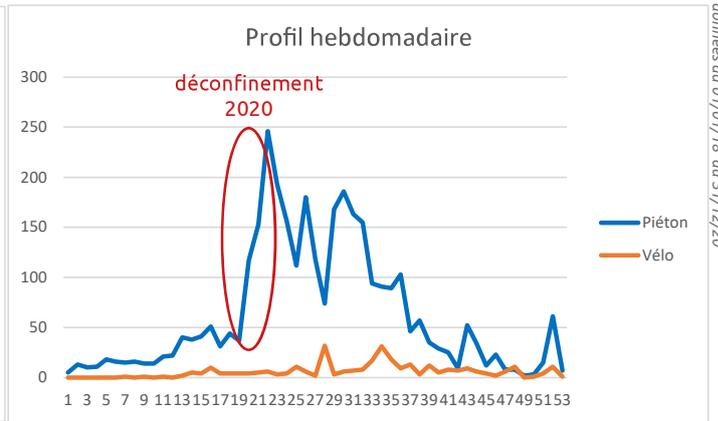
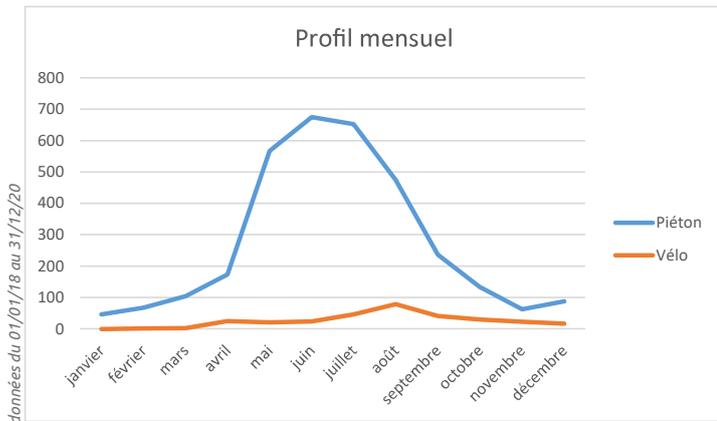
Fréquentations enregistrées
(nombre de passages)
142 ; 88 ; 81

Evolution sur la période
-42,96%

Sens des passages
vers Oignies-en-Thiérache
180

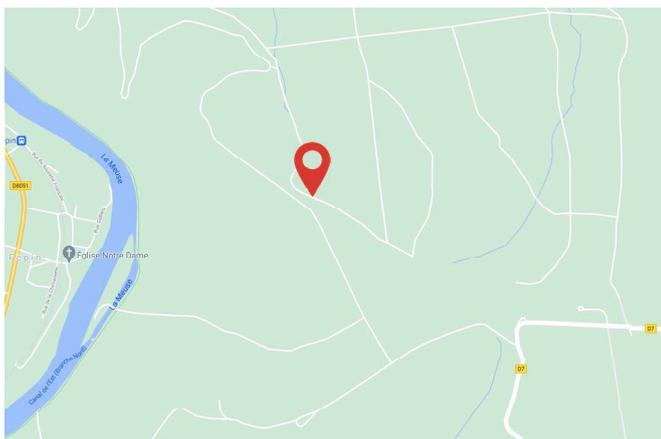
vers Brûly
131

Inséré au maillage VTT Ardenne Ecotourism l'évolution de la pratique peut être liée au projet et offres attenantes. On notera néanmoins une très faible représentation des VTT ne permettant pas une analyse détaillée, notamment liée à des problèmes de détection des vélos.



Situé sur un itinéraire mythique, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, en plein coeur de la forêt, à près d'une heure de marche du premier village. Le compteur de Oignies-en-Thiérache propose un profil pédestre représentatif des randonneurs itinérants.

Haybes à pieds



Carte de localisation : Chemin rural d'Hérée à proximité de la Roche à Fépin

Années d'enregistrement
2018 - 2020

Fréquentations enregistrées
(nombre de passages)
462 ; 891 ; 797

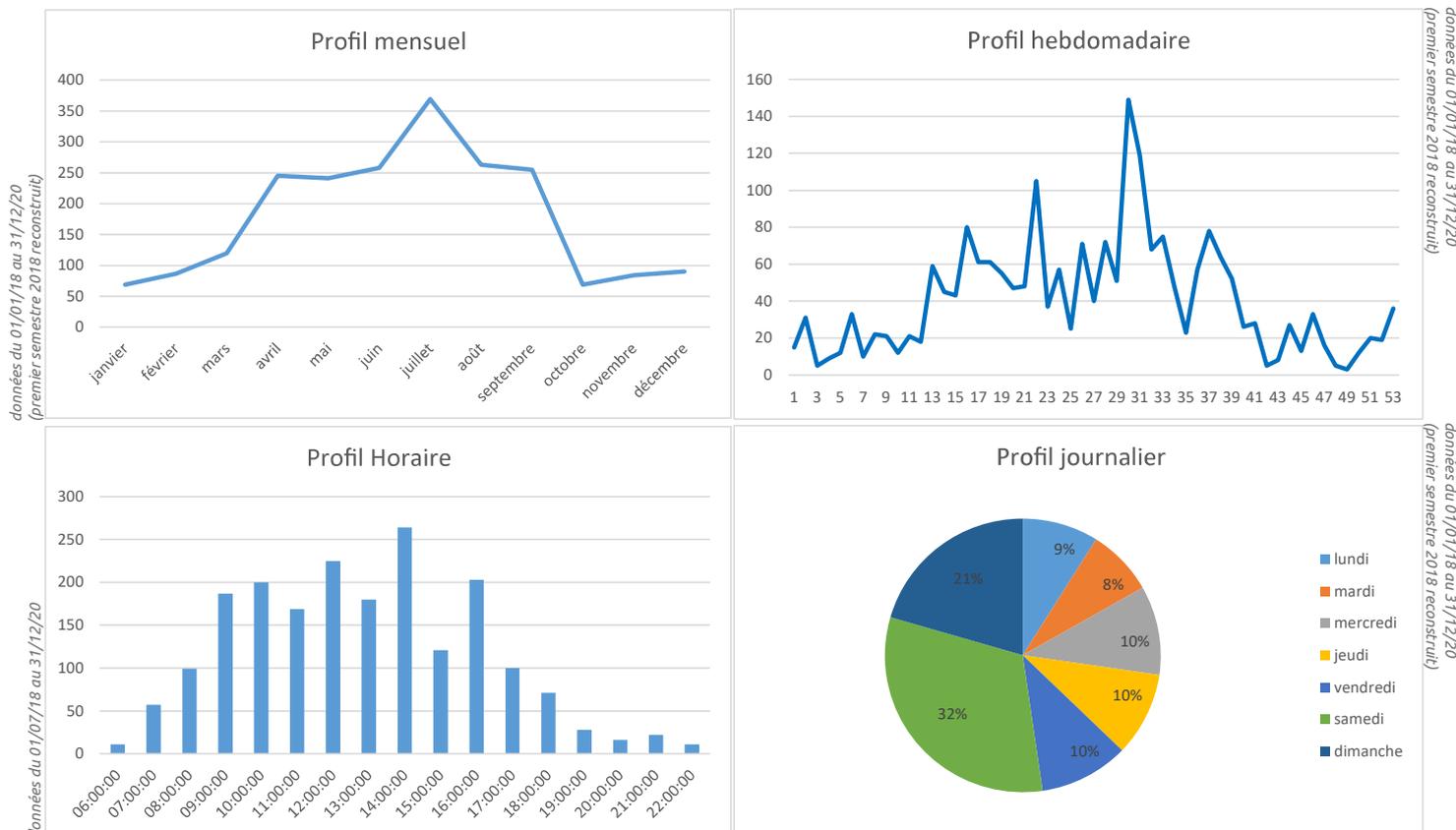
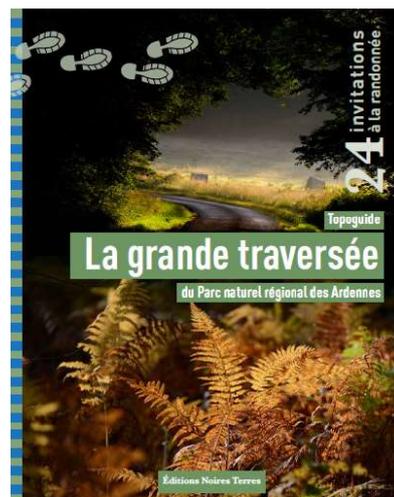
Evolution sur la période
+72,51 %

Sens des passages
vers Haybes
1 118

vers Hargnies
1 032

Placé à proximité d'un panorama réputé, sur un itinéraire techniquement éprouvant, ce compteur permet d'observer la pratique pédestre en milieu rural.

Inséré au maillage pédestre du projet Ardenne Ecotourism et faisant l'objet de plusieurs offres vitrines telle que la grande traversée du Parc naturel régional des Ardennes.



La technicité du sentier et son éloignement de la «civilisation» est bien représentée. observez le profil journalier concentré sur le week-end, vendredi et lundi (week-ends étendus). Par ailleurs l'effet covid-19 est discret ce qui s'explique de deux façons :

- ✳ on observe une fréquentation malgré le confinement (liée à l'éloignement),
- ✳ l'itinéraire présente une pente très importante, techniquement exigeante.

ANNEXES



1 000 km d'itinéraires de randonnée balisés
à pied : 500 km
en vtt : 400 km
ou à vélo : 100 km

Dans le cadre du projet Ardenne Ecotourism et conformément aux objectifs de sa charte, le Parc naturel régional des Ardennes a installé une série de compteurs de fréquentation sur son territoire afin d'observer les flux de randonneurs. Qu'ils soient pédestres, vététistes ou à vélo, ces premiers chiffres clés de l'itinérance douce présentent le nombre de passages enregistrés sur le territoire du Parc en capitalisant sur les compteurs du PNR des Ardennes et ceux de ses partenaires.

Edito

Ce premier observatoire de l'itinérance douce s'inscrit dans un projet plus vaste à l'échelle du département des Ardennes mais également de la Destination Ardenne.

Un travail de mise en commun des données et des méthodologies d'observation est en cours afin de proposer une vision plus complète et partagée de l'itinérance de part et d'autre de la frontière à l'horizon 2020-2021.

Ce premier document est bien entendu à améliorer au fil des saisons touristiques et ne reflète qu'une part des données exploitables recueillies (les services du Parc naturel régional peuvent bien entendu extraire des données et les traiter à la demande).

Outre l'EuroVelo 19, cette observation de l'année 2018 constitue une année de référence sur laquelle les évolutions annuelles pourront se baser.

Claude WALLENDORFF

Année 2018
10 compteurs
324 933 passages

Les partenaires :



Nombre de passages :
à pied : 122 755
en vtt : 1 234
ou à vélo : 200 944

Sans surprise la fréquentation vélo est majoritaire, les données recueillies étant issues des compteurs de l'EuroVelo 19 (4).

La fréquentation pédestre se défend bien ce qui n'est cependant pas suprenant car tous les compteurs sont concernés.

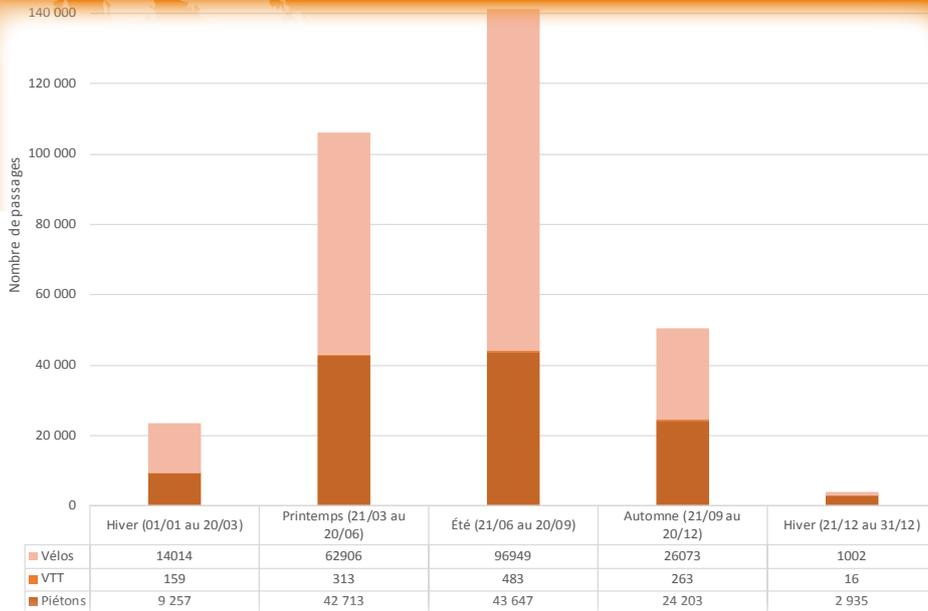
Enfin avec seulement 2 compteurs, les VTT sont logiquement loin derrière.

Répartition des compteurs

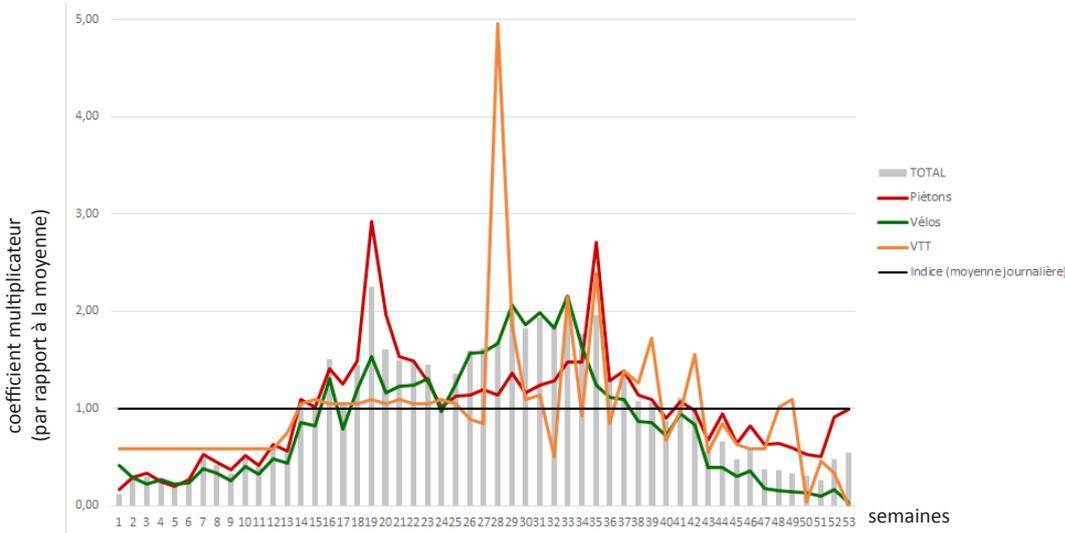


1. Répartitions saisonnières

La répartition saisonnière montre une concentration des flux en été avec un différentiel plus marqué entre le printemps et l'été pour la pratique du vélo. La fréquentation pédestre est quant à elle stable sur cette période. Sans surprise, les fréquentations chutent en automne-hiver.



2. Écarts hebdomadaires par rapport à la moyenne



Moyennes journalières par compteur:

à pied : 33
en vtt : 2
ou à vélo : 138

L'analyse des écarts à la moyenne journalière par semaine montre une courbe de progression conforme aux saisons pour la pratique du vélo tandis que la pratique pédestre montre un accroissement en moyenne saison, lorsque les conditions climatiques sont plus clémentes (chaleur et précipitations).

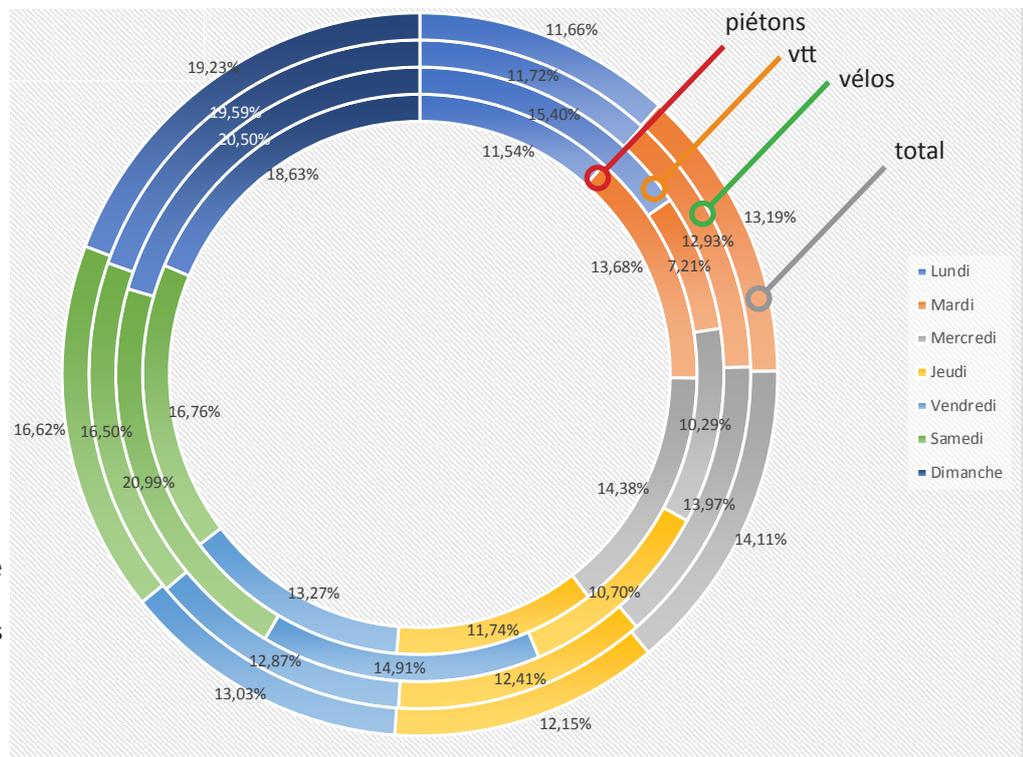
Enfin l'analyse de la pratique VTT montre un pic (relatif eu égard au nombre de passages) en Juillet. La courbe globale montre enfin un décollage au printemps (début avril) et en haute saison touristique (juillet-août).

3. Répartitions journalières

Semaine : 64,15%

Week-end : 35,85 %

Malgré un ratio temps de 2/7j les fréquentations se concentrent sur un ratio de 2/5 les week-end. La part encore majoritaire des fréquentations en semaine, qui s'exprime tout au long de l'année, démontre une bonne appropriation par les locaux.

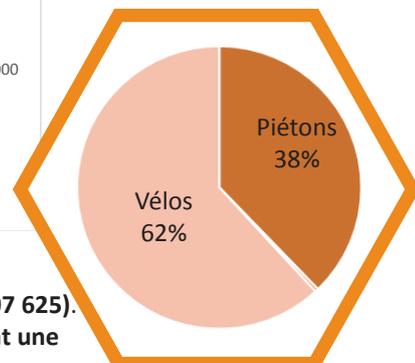
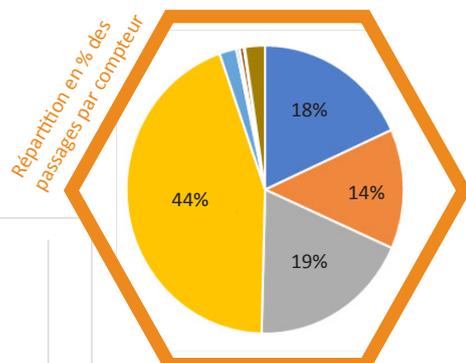
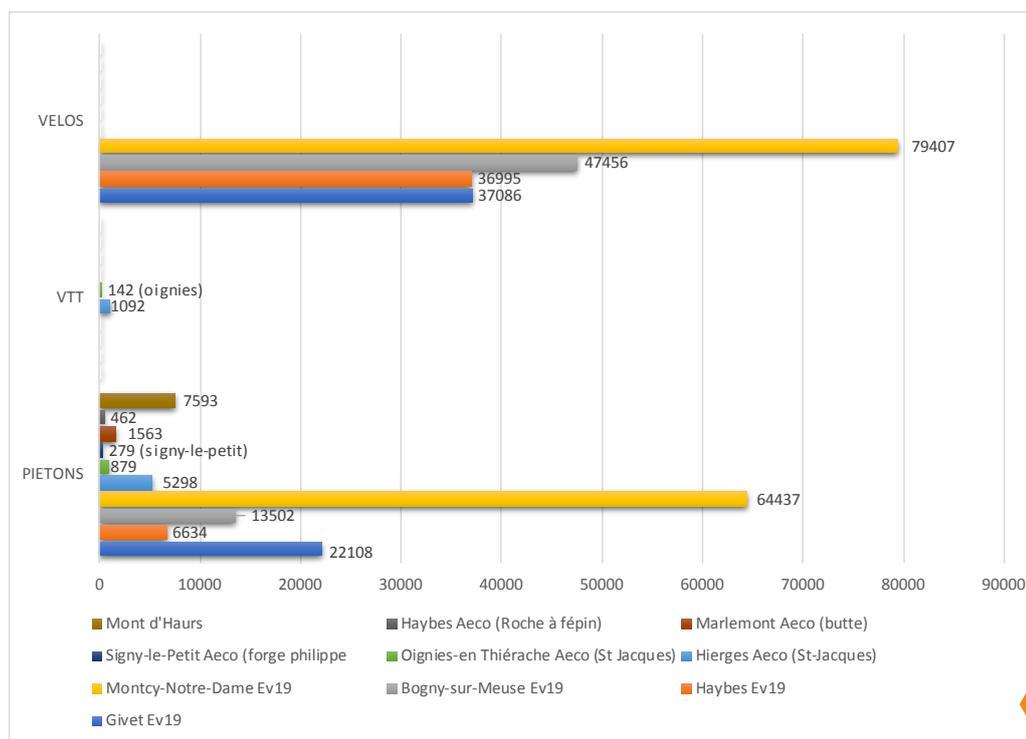




L'analyse des passages montre **une disparité dans l'étalement des pratiques**. Ainsi la pratique pédestre est la plus lisse avec un étalement établi entre 11,5% des passages le lundi (le plus bas) et 18,63% des passages (le plus haut). Pour la pratique VTT la disparité est quant à elle très marquée avec 7,21% des passages le mardi (le plus bas) et 21% le samedi (le plus haut) suivie de près par le dimanche (20,5%). Enfin la pratique du vélo fait l'intermédiaire avec 11,72% le lundi (plus bas) et 19,59% le dimanche (le plus haut). Globalement on observe donc le profil suivant:

- > Lundi et Jeudi sont des jours boudés par les randonneurs,
- > Mardi, Mercredi et Vendredi sont au milieu de tableau,
- > Samedi et Dimanche sont les jours préférés des randonneurs.

4. Fréquentations annuelles par compteur et par pratique



L'observation par compteur montre une concentration des passages sur la Meuse à Vélo (EuroVelo19) puisque les 4 compteurs concernés enregistrent à eux seuls 95% des passages (307 625). En dehors de la voie verte, les compteurs du Mont d'Hairs et de Hierges observent également une fréquentation importante avec 7 593 et 6 390 passages.

S'en suivent le compteur de Marlemont avec 1 563 puis ceux de Oignies-en-Thiérache (1 021), de la Roche à Fépin (462) et de Signy-le-Petit (Forge-Philippe ; 279).

D'un point de vue pédestre, outre la spécificité de la voie verte, l'analyse de ces fréquentations et des lieux d'implantation des compteurs démontrent un lien direct entre la **fréquentation observée et la proximité du milieu urbain**. Ainsi les compteurs situés au plus près des villes et villages sont ceux qui observent le plus de passages, tandis que ceux se trouvant en milieu forestier, à l'écart (à l'image des compteurs de Signy-le-Petit, de Oignies-en-Thiérache et de la Roche à Fépin), sont les moins fréquentés.

- > La pratique de la randonnée gravite autour des bassins de populations, constatant un trajet piéton moyen de 10 km (hors sportifs) - données nationales ATOUT FRANCE 2018
- > Les compteurs observent les autres pratiques assimilées (jogging, promenade du chien, etc.).

Soit le nombre de passages observés liés aux randonneurs pédestres itinérants estimé :

1 057 par an



Sillonant le long de la Meuse depuis sa source à son embouchure sur 1 152 km, la Meuse à Vélo a été labellisée EuroVelo en 2018. Une belle évolution pour la voie verte Trans-Ardennes, intégrée pleinement à ce nouvel itinéraire européen.

L'observation de l'itinérance à Vélo ayant été assurée uniquement par les compteurs de l'EuroVelo19, nous vous invitons à vous rapprocher du Conseil départemental des Ardennes ou de l'Agence Régionale du Tourisme Grand-Est qui éditent un bilan des fréquentations dédié à cet axe.



Ainsi, les passages pédestres observés par les compteurs éloignés des milieux urbains reflètent la pratique sportive de la randonnée (16 km/j) comprenant pour majorité des randonneurs itinérants (60%, nuit en refuge ou bivouac notamment)
 - données nationales ATOUT FRANCE 2018.

Si on observe plus spécifiquement les compteurs placés sur les itinéraires transfrontaliers développés par le projet Interreg Va Ardenne Ecotourisme et plus particulièrement ceux implantés le long des frontières (Signy-le-Petit ; Hierges ; Oignies-en-Thiérache) il apparaît que ces derniers sont essentiellement placés à l'écart des villes et villages et reflètent bien la pratique pédestre de l'itinérance.

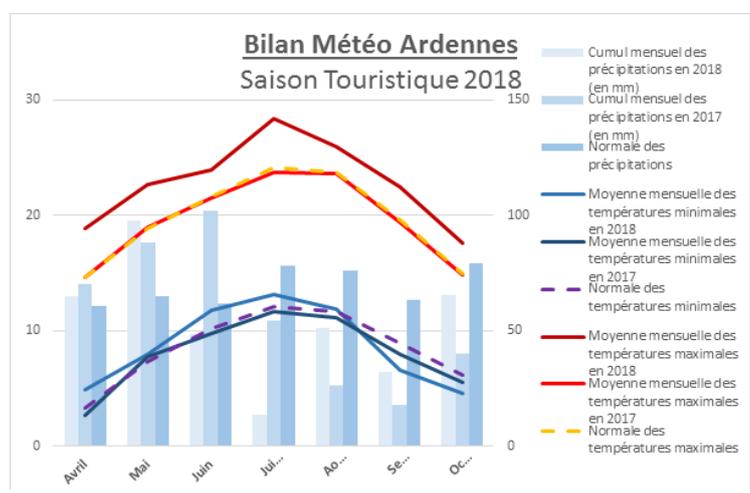
Ardenne Attractivité
 Ardenne Ecotourisme

Compte tenu du nombre de compteurs permettant l'observation de la pratique du VTT à ce jour insuffisant (2), et au regard du faible nombre de passages enregistrés, le présent observatoire n'est pas en mesure de fournir une analyse plus poussée de la pratique sur le territoire.



Données Météo

Puisque la pratique des activités de pleine nature et plus amplement du tourisme est directement impactée par les conditions météorologiques, et afin de pouvoir comparer à l'avenir ce qui est comparable :



Extrait des chiffres clés du Tourisme 2018 © ADT08/CC08

Avril : Pluviométrie très légèrement au-dessus des normales de saison. Les températures minimales et maximales dépassent les normales (+2,5° pour les minimales, +4° pour les maximales). Des écarts de température très marqués entre les températures les plus hautes et les plus basses. La plus forte amplitude enregistrée la même journée est une variation de 23,3°.

Mai : Les précipitations sont toujours supérieures aux normales. Ces précipitations dépassent de plus de 50% les précipitations normalement enregistrées pour un mois de Mai. Les températures poursuivent leur ascension avec un maintien de +4°, pour les températures maximales par rapport aux normales.

Juin : Le cumul des précipitations pour le mois de juin est en très net recul par rapport à 2017 (-53%) et restent en deçà des normales. Dans un même temps, les températures minimales et maximales continuent de grimper et dépassent de plus de 2° les températures habituellement enregistrées au mois de Juin. Les températures maximales grimpent en flèche à partir du 24 juin jusqu'à la fin du mois, passant de 20,3° à 31,4°.

Juillet : Les précipitations se raréfient, enregistrant un cumul 6 fois inférieur aux normales (13,3mm en 2018 pour 77,9mm de normale). Les températures minimales et maximales atteignent leur pic avec 13,1° de moyenne minimale et 28,4° de moyenne maximale (+4,3° par rapport aux normales). Juillet enregistre 17 jours à plus de 28° de température maximale. Pic de température enregistré de 26 juillet à 36,6°. Des écarts très marqués de température jour / nuit (variation de 20,3° le 2 juillet).

Août : Contrairement à Juillet, la pluviométrie augmente en Août, sans pour autant atteindre les normales. Les températures s'adoucissent légèrement, se rapprochant des moyennes de saison. Passé le 7 août, les températures commencent à s'adoucir pour passer sous la barre des 30°.

Septembre : Le modèle climatique dessinée en Août se poursuit en Septembre. Seul point notable, la moyenne des températures minimales, se situant en-dessous des normales (-1,6°).

Octobre : Pluviométrie légèrement en deçà des normales de saison. Les températures restent stables par rapport à septembre, les minimales un peu en-dessous des résultats habituellement enregistrés (-1,6°), les maximales au-dessus (+2,7°).

Méthodologie

Le présent a été réalisé sur la base exclusive des compteurs de fréquentation implanté sur le territoire du Parc et ses abords. Compte tenu de la dégradation de certains compteurs en cours d'année (phénomène naturels ou intervention humaine) certaines données ont dûes être réparées et/ou extrapolées. ces modifications ont été apportée dans le respect des 5% de marge d'erreur permettant de valider statistiquement ce rendu.

Contact



Parc naturel régional des Ardennes
 91 place de Launet - 08170 HARGNIES
 03 24 42 90 57
 Pôle promotion du territoire
 tourisme@parc-naturel-ardennes.fr



Observatoire de l'itinérance

douce

Parc naturel régional des Ardennes



© Céline LECOMTE



1 000 km d'itinéraires de randonnée balisés
à pied : 500 km
en vtt : 400 km
ou à vélo : 100 km

Dans le cadre du projet Ardenne Ecotourism et conformément aux objectifs de sa charte, le Parc naturel régional des Ardennes a installé une série de compteurs de fréquentation sur son territoire afin d'observer les flux de randonneurs. Qu'ils soient pédestres, vététistes ou à vélo, ces premiers chiffres clés de l'itinérance douce présentent le nombre de passages enregistrés sur le territoire du Parc en capitalisant sur les compteurs du PNR des Ardennes et ceux de ses partenaires.

Edito

Ce second observatoire de l'itinérance douce s'inscrit dans un projet plus vaste à l'échelle du département des Ardennes mais également de la Destination Ardenne.

Ce document offre une première notion d'évolution des fréquentations à partir des données recueillies en 2018. Compte tenu des modifications apportées à la répartition des compteurs, cette évolution est établie à champ constant (CC*) sur la base de 8 compteurs.

Malheureusement l'un des deux compteurs liés au VTT a été désactivé en 2019 suite à dégradation. Le présent observatoire ne fera donc pas mention de la fréquentation VTT.

Un travail de mise en commun des données et des méthodologies d'observation est en cours afin de proposer une vision plus complète et partagée de l'itinérance de part et d'autre de la frontière à l'horizon 2021.

Guillaume MARECHAL

Sans surprise la fréquentation vélo est majoritaire, les données recueillies étant issues des compteurs de l'EuroVelo 19 (4).

À champ constant, l'évolution de la fréquentation pédestre est positive avec +10,6 % de fréquentation supplémentaire sur 8 compteurs.

L'évolution de la fréquentation globale est supérieure compte tenu de l'emplacement du nouveau compteur sur un site très fréquenté.

Année 2019

10 compteurs
318 781 passages

-1,9% / -2,3% CC*

Les partenaires :



EuroVelo 19 : Mont d'Hairs, Parc naturel du Viroin Hermeton



Nombre de passages :
à pied : 136 598
+11,3% / +10,6% CC*
ou à vélo : 182 183

-9,3% CC*

Note par rapport aux compteurs :

L'année 2019 a vu la dégradation d'un compteur, la mise en place d'un autre, et observe quelques hiatus en terme de relevés :

- * Le compteur de Hierges (piétons et VTT) est inopérant.
- * Le compteur des 4 fils Aymon est déployé.
- * Les données du compteur du Mont d'Hairs sont estimées compte tenu du manque d'informations sur les données réelles relevées.

Il est entendu que le présent observatoire n'a pas vocation à donner une vision exhaustive de la pratique de la randonnée à vélo ou à pied. Il s'agit d'une photographie à l'instant t destinée à définir les tendances : fréquentations et pratiques.



Ardenne Attractivity

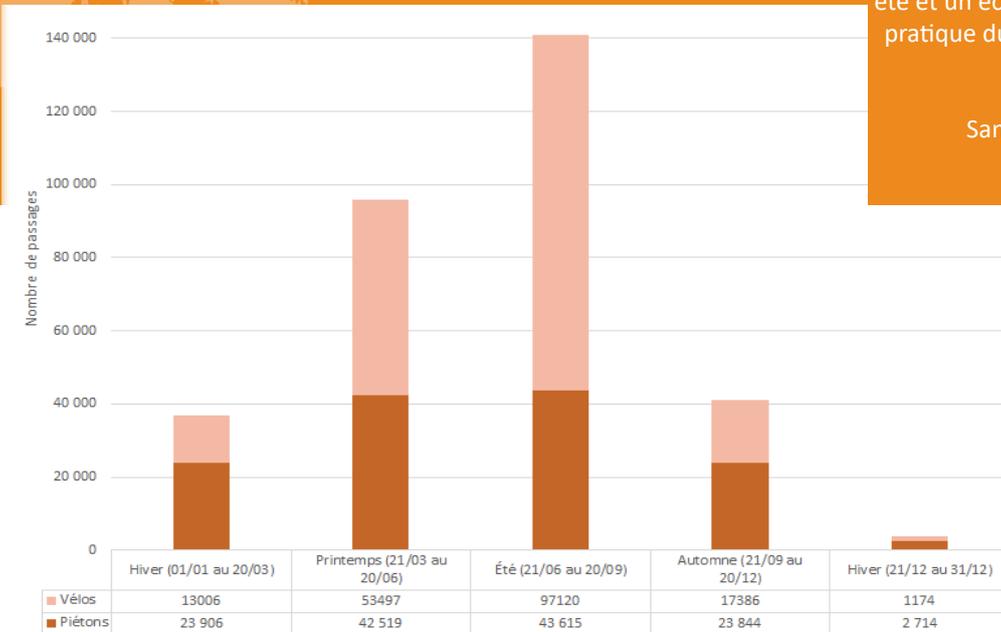
Ardenne Ecotourism

avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional

1. Répartitions saisonnières

La répartition saisonnière 2019 est conforme aux observations 2018, avec une concentration des flux en été et un écart marqué entre le printemps et l'été pour la pratique du vélo. La fréquentation pédestre est quant à elle stable sur cette période.

Sans surprise les fréquentations chutent en automne-hiver.

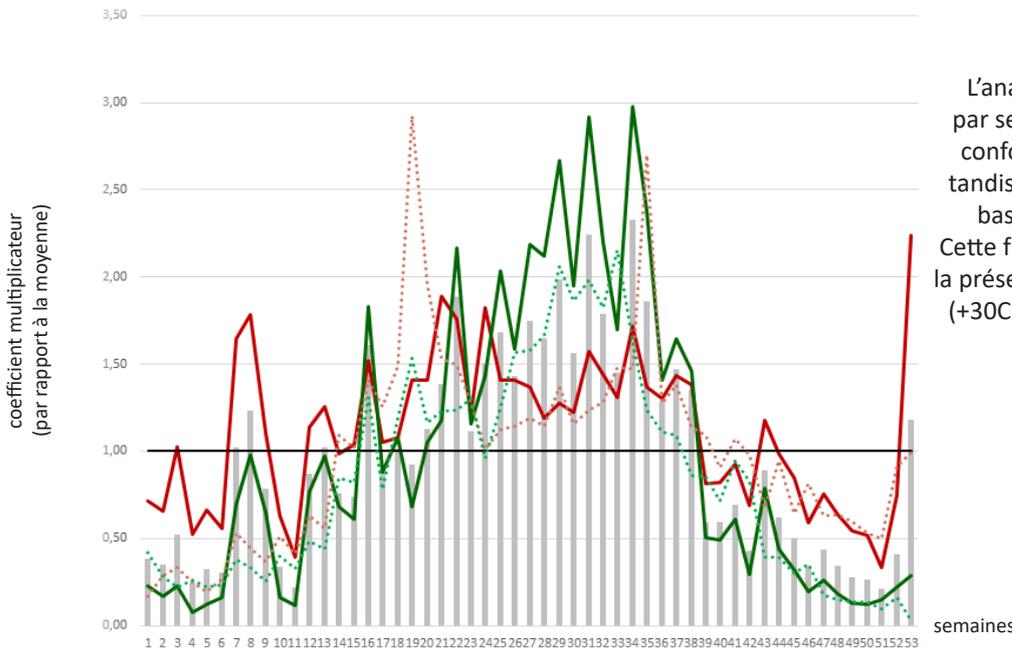


Moyennes journalières par compteur :

à pied : 37
83 en 2018

ou à vélo : 125
138 en 2018 CC*

2. Écarts hebdomadaires par rapport à la moyenne



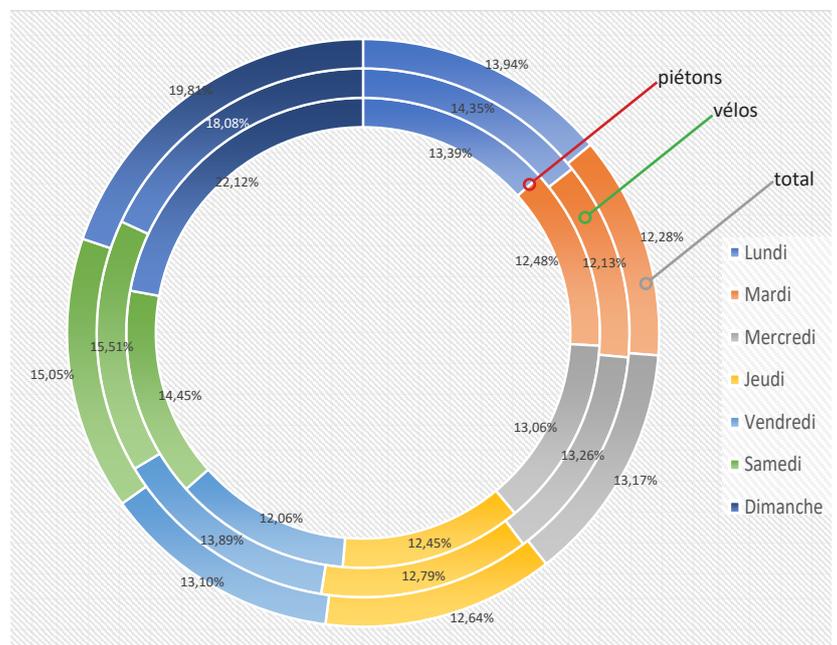
L'analyse des écarts à la moyenne journalière par semaine montre une courbe de progression conforme aux saisons pour la pratique du vélo tandis que la pratique pédestre montre un pic en basse saison et une baisse en haute saison. Cette fréquentation contre-intuitive s'explique par la présence de plusieurs jours très chauds en Juillet (+30C°), une augmentation des précipitations en août, et par un hiver doux et sec.

3. Répartitions journalières

Semaine : 65,14%

Week-end : 34,86%

Plus d'un tiers des passages sont enregistrés les week-ends. La part encore majoritaire des fréquentations en semaine, qui s'exprime tout au long de l'année, démontre une bonne appropriation par les locaux.





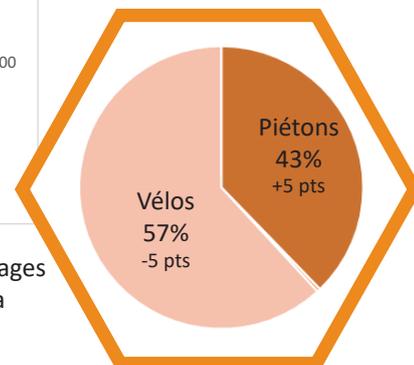
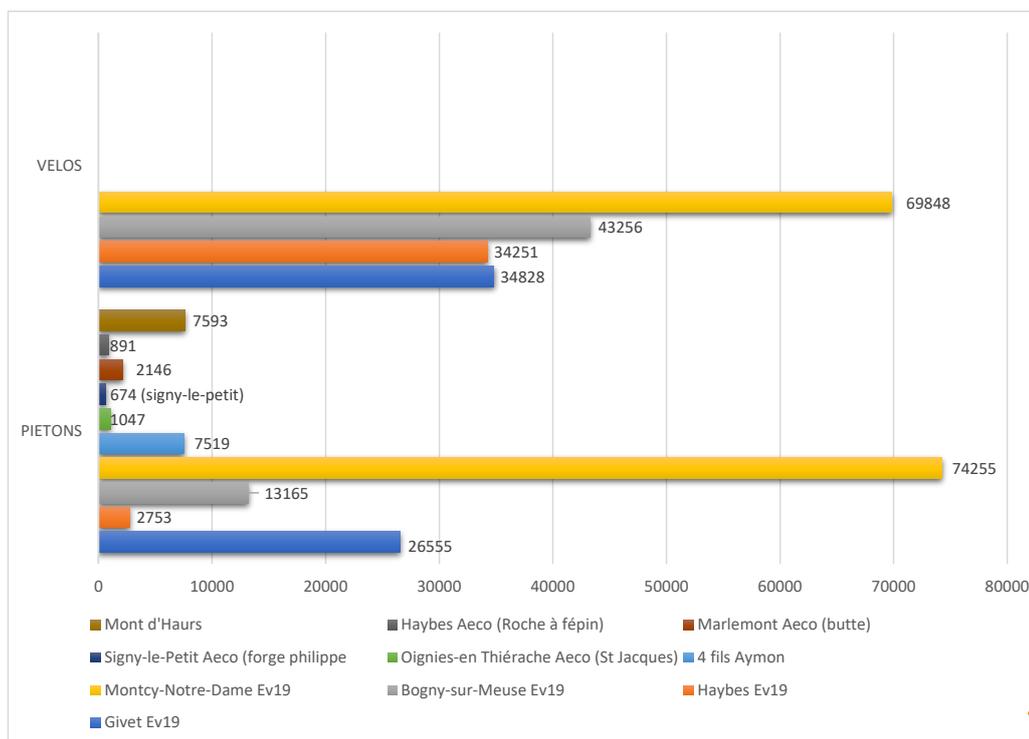
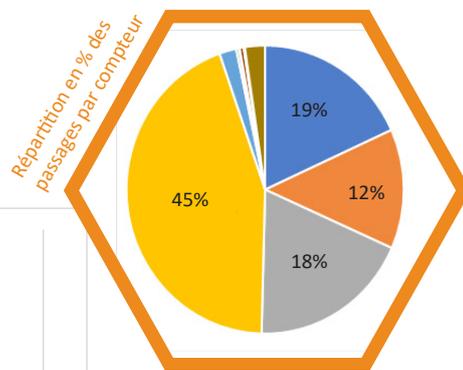
L'analyse des données montre une fréquentation établie entre 12% et 13% des passages les jours de la semaine, entre 14,5% et 15,5% le samedi et entre 18% et 22% le dimanche.

L'analyse détaillée montre une surreprésentation des piétons le dimanche et une propension à étendre le week end au lundi. En matière de vélos, cette tendance naturelle semble s'étendre du jeudi au lundi.

D'un point de vue global nous pouvons retenir le calendrier suivant :

- > Mardi et Jeudi sont des jours boudés par les randonneurs,
- > Lundi, Mercredi et Vendredi sont au milieu de tableau,
- > Samedi et Dimanche sont les jours préférés des randonneurs.

4. Fréquentations annuelles par compteur et par pratique



Conformément à l'année 2018, l'observation par compteur montre une concentration des passages sur la Meuse à Vélo (EuroVelo19), les 4 compteurs concernés enregistrant à eux seuls 94% de la fréquentation (-1 pt par rapport à 2018), soit 298 911 passages.

En dehors de la voie verte, les compteurs du Mont d'Hours et des 4 fils Aymon observent également une fréquentation importante avec 7 593 et 7 519 passages. S'en suivent le compteur de Marlemont avec 2 146, puis ceux de Oignies-en-Thiérache (1 047), de la Roche à Fépin (891) et de Signy-le-Petit (674).

D'un point de vue pédestre, outre la spécificité de la voie verte, l'analyse des fréquentations et des lieux d'implantation des compteurs démontre un lien direct entre la **fréquentation observée et la proximité du milieu urbain**. Ainsi les compteurs situés au plus près des villes et villages sont ceux qui observent le plus de passages, tandis que ceux se trouvant en milieu forestier, à l'écart (à l'image des compteurs de Signy-le-Petit, de Oignies-en-Thiérache et de la Roche à Fépin), sont les moins fréquentés.



Sillonant le long de la Meuse depuis sa source à son embouchure sur 1 152 km, la Meuse à Vélo a été labellisée EuroVelo en 2018. Une belle évolution pour la voie verte Trans-Ardennes, intégrée pleinement à ce nouvel itinéraire européen.

L'observation de l'itinérance à Vélo ayant été assurée uniquement par les compteurs de l'EuroVelo19, nous vous invitons à vous rapprocher du Conseil départemental des Ardennes ou de l'Agence Régionale du Tourisme Grand-Est qui éditent un bilan des fréquentations dédié à cet axe.



Soit le nombre de passages observés liés aux randonneurs pédestres itinérants estimé en 2019 :

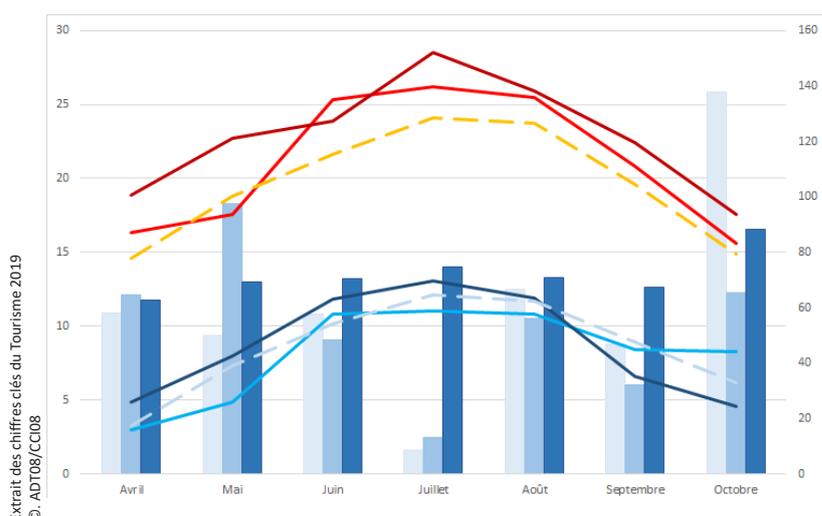
1 567

Ceci s'explique de deux façons : la concentration de population autour des zones urbanisées et le comptage parasite lié aux joggeurs, promeneurs de chiens, etc. Fort de ce constat, les passages pédestres observés par les compteurs éloignés des milieux urbains reflètent mieux la pratique sportive de la randonnée (16 km/j) comprenant pour majorité des

Ainsi on peut estimer le nombre de randonneurs itinérants observés en se focalisant sur les compteurs placés en milieu forestier, à distance des milieux urbains (Oignies-en-Thiérache, Roche à Fépin, Signy-le-Petit [Forge-Philippe]), rapporté à la part de randonneurs sportifs itinérants.

Données Météo

La pratique des activités de pleine nature et la fréquentation touristique sont directement impactées par les conditions météorologiques. La synthèse ci-dessous permet de mettre en corrélation les variations de fréquentation avec la météo.



- Cumul mensuel des précipitations en 2019
- Cumul mensuel des précipitations en 2018
- Normale des précipitations
- Moyenne mensuelle des températures minimales en 2019
- Moyenne mensuelle des températures minimales en 2018
- Normale des températures minimales
- Moyenne mensuelle des températures maximales en 2019
- Moyenne mensuelle des températures maximales en 2018
- Normale des températures maximales

Avril : Pluviométrie très légèrement en-dessous des normales de saison. Les températures minimales sont dans les normales de saison, tandis que les maximales les dépassent de +1,5°.

Mai : Les précipitations sont toujours inférieures aux normales (-40%). Les températures poursuivent timidement leur ascension avec une légère progression par rapport au mois d'avril mais demeurent en dessous des normales de saison.

Juin : Le cumul des précipitations pour le mois de juin reste en deçà des normales. Dans un même temps, les températures minimales et maximales continuent de grimper. Les maximales dépassent de près de 4° les températures habituellement enregistrées au mois de Juin. Les températures maximales grimpent en flèche à partir du 20 juin jusqu'à la fin du mois, passant de 21,6° à 33,4°

Juillet : Les précipitations se raréfient, enregistrant un cumul 9 fois inférieur aux normales (8,6mm en 2019 pour 74,6mm de normale). Les températures minimales et maximales atteignent leur pic avec 10,8° de moyenne minimale et 26,2° de moyenne maximale. Juillet enregistre 7 jours à plus de 28° de température maximale. Un pic de température enregistré de 25 juillet à 39,2°.

Août : Contrairement à Juillet, la pluviométrie augmente en Août, sans pour autant atteindre les normales. Les températures s'adoucissent légèrement, se rapprochant des moyennes de saison. Les températures maximales n'excèdent plus les 30° (exception faite de 3 jours dans le mois).

Septembre : Le modèle climatique dessiné en Août se poursuit. La pluviométrie est moins importante que le mois précédent et n'atteint pas les normales. Les températures descendent pour atteindre les normales.

Octobre : Très fort cumul de précipitations dépassant très largement les normales (182mm en 2019 pour des normales établies à 88,3mm). Malgré cette abondance de pluie, les températures restent au-dessus des normales de saison. Les températures minimales étant même supérieures aux données enregistrées en octobre 2018.

Méthodologie

Le présent a été réalisé sur la base exclusive des compteurs de fréquentation implantés sur le territoire du Parc et ses abords. Compte tenu de la dégradation de certains compteurs en cours d'année (phénomène naturels ou intervention humaine) certaines données ont dûes être réparées et/ou extrapolées. ces modifications ont été apportée dans le respect des 5% de marge d'erreur permettant de valider statistiquement ce rendu.

Contact



Parc naturel régional des Ardennes
 Route de Sécheval - RD140
 08150 RENWEZ
 03 24 42 90 57
 Pôle promotion du territoire



**1 000 km
d'itinéraires de
randonnée balisés
à pied : 500 km
en vtt : 400 km
ou à vélo : 100 km**

Dans le cadre du projet Ardenne Ecotourism et conformément aux objectifs de sa charte, le Parc naturel régional des Ardennes a installé une série de compteurs de fréquentation sur son territoire afin d'observer les flux de randonneurs. Qu'ils soient pédestres, vététistes ou à vélo, ces chiffres clés de l'itinérance douce présentent le nombre de passages enregistrés sur le territoire du Parc en capitalisant sur les compteurs du PNR des Ardennes et ceux de ses partenaires.

Edito

Ce troisième observatoire de l'itinérance douce s'inscrit dans un projet plus vaste à l'échelle du département des Ardennes mais également de la Destination Ardenne.

Ce document offre une continuité dans l'observation de l'évolution des fréquentations depuis 2019. Compte tenu des modifications apportées à la répartition des compteurs, cette évolution est établie à champ constant (CC*) sur la base de 7 compteurs, considérant la mise hors service de certains compteurs lors de la période.

Un travail de mise en commun des données et des méthodologies d'observation est en cours afin de proposer une vision plus complète et partagée de l'itinérance de part et d'autre de la frontière. Un rapport complet de l'Ardenne sur le secteur Grande Région est disponible à l'adresse suivante :

https://interreg.visitardenne.com/images/AGRETA_RAPPORT_ECOTOURISME_WEB.pdf

Les présent chiffres clés font office de document de synthèse et sont complétés par un rapport plus détaillé.

Année
2020

9 compteurs
356 272 passages

+13.4% / +14.2% CC*

Les partenaires :

Nombre de passages :

à pied : 167 769

+18,6% / +23,3% CC*

ou à vélo : 188 269

+ 3,3% CC*

**Le Président du
Parc naturel régional des Ardennes**

Contrairement aux années précédentes la répartition des pratiques semble s'équilibrer avec une très forte hausse de la pratique pédestre lié entre autre à l'effet covid-19.

À champ constant, l'évolution de la fréquentation pédestre est positive avec +23.3 % de fréquentation supplémentaire sur 7 compteurs.

La fréquentation des vélos poursuit quant à elle une croissance lente de 3,3%.

Note par rapport aux compteurs :

L'année 2020 a enregistré quelques événements notables ayant un impact sur les comptages :

- ✱ Le compteur de Hierges (piétons et VTT) est réinstallé.
- ✱ Le compteur de Marlemont est inopérant.
- ✱ Les données du compteur du Mont d'Hairs n'ont pu être récoltées.

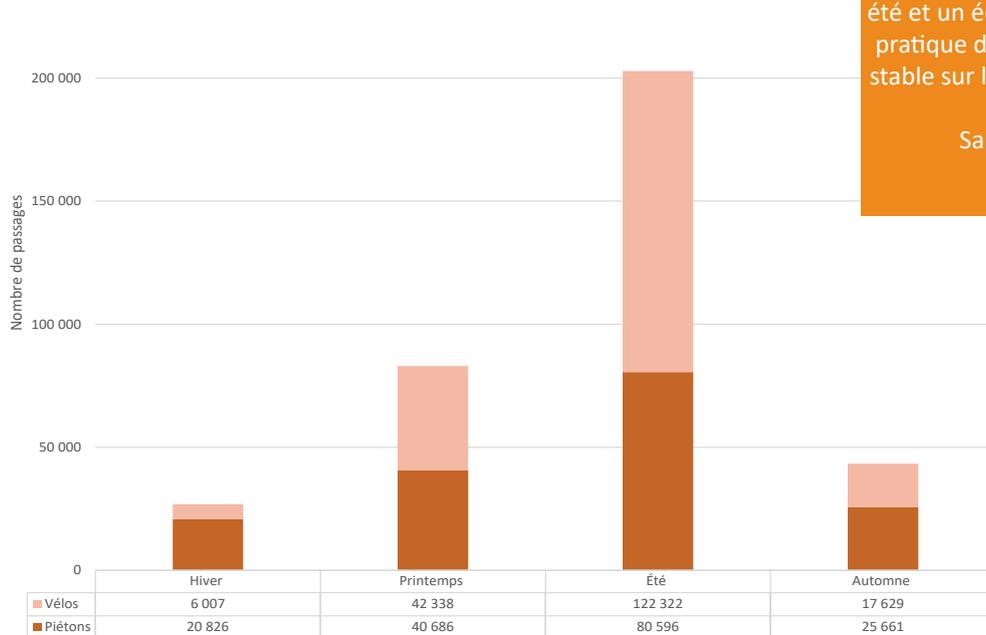
Il est entendu que le présent observatoire n'a pas vocation à donner une vision exhaustive de la pratique de la randonnée à vélo ou à pied. Il s'agit d'une photographie à l'instant t destinée à définir les tendances : fréquentations et pratiques.



Ardenne Attractivity
Ardenne Ecotourism

avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional

1. Répartitions saisonnières



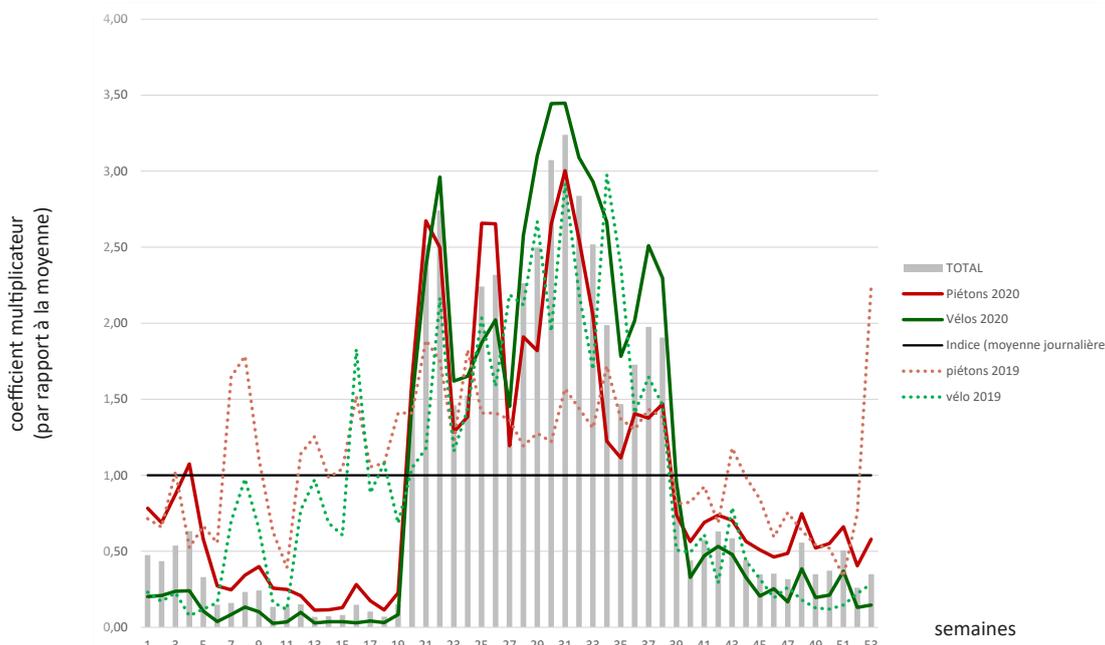
La répartition saisonnière 2020 est conforme aux observations 2019, avec une concentration des flux en été et un écart marqué entre le printemps et l'été pour la pratique du vélo. La fréquentation pédestre, d'habitude stable sur la même période a cette fois grimpée de façon importante. Sans surprise les fréquentations chutent en automne-hiver.

Moyennes journalières par compteur :

à pied : 51
37 en 2019

ou à vélo : 129
125 en 2019

2. Écarts hebdomadaires par rapport à la moyenne



L'analyse des écarts à la moyenne journalière par semaine montre une courbe de progression conforme aux saisons toutes pratiques confondues.

Lors des observations passées, la pratique pédestre était également élevée en basse saison ce qui représente un changement significatif à mettre au crédit de deux événements : les inondations d'hiver et la covid-19.

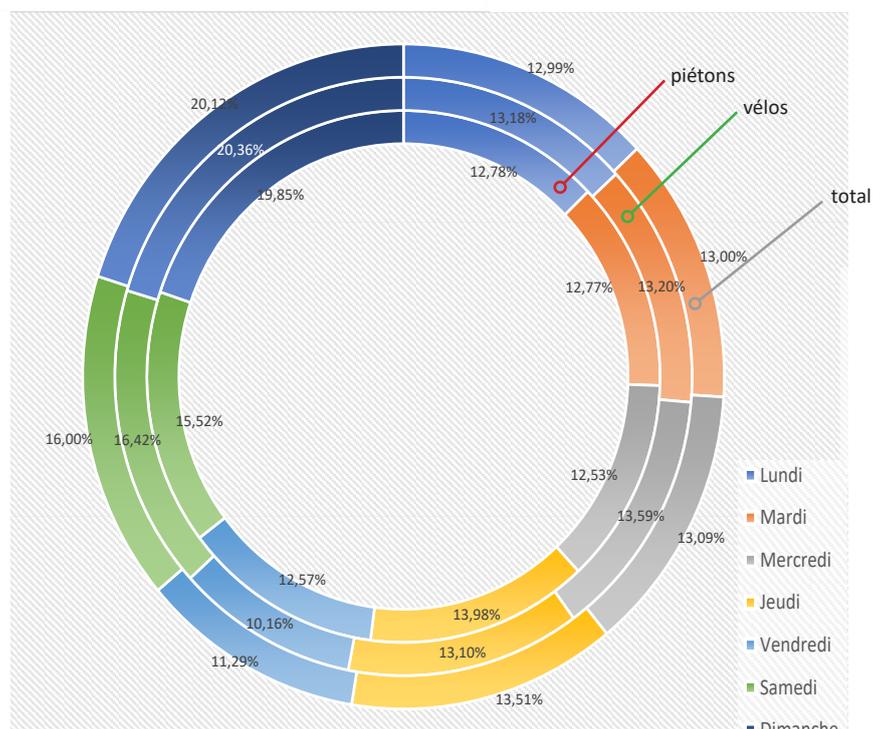
Par ailleurs, le déconfinement intervenu le 11 mai 2020 est identifiable du premier coup d'oeil.

3. Répartitions journalières

Semaine : 63,88%

Week-end : 36,12%

Plus d'un tiers des passages sont enregistrés les week-ends. La part encore majoritaire des fréquentations en semaine, qui s'exprime tout au long de l'année, démontre une bonne appropriation par les locaux.





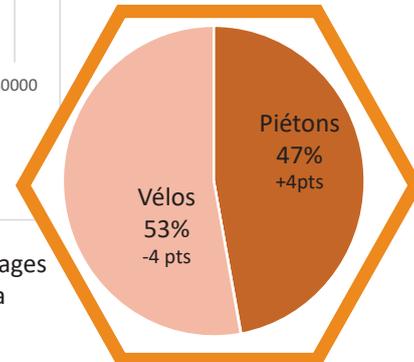
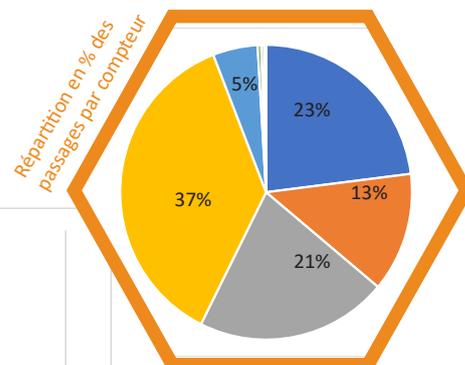
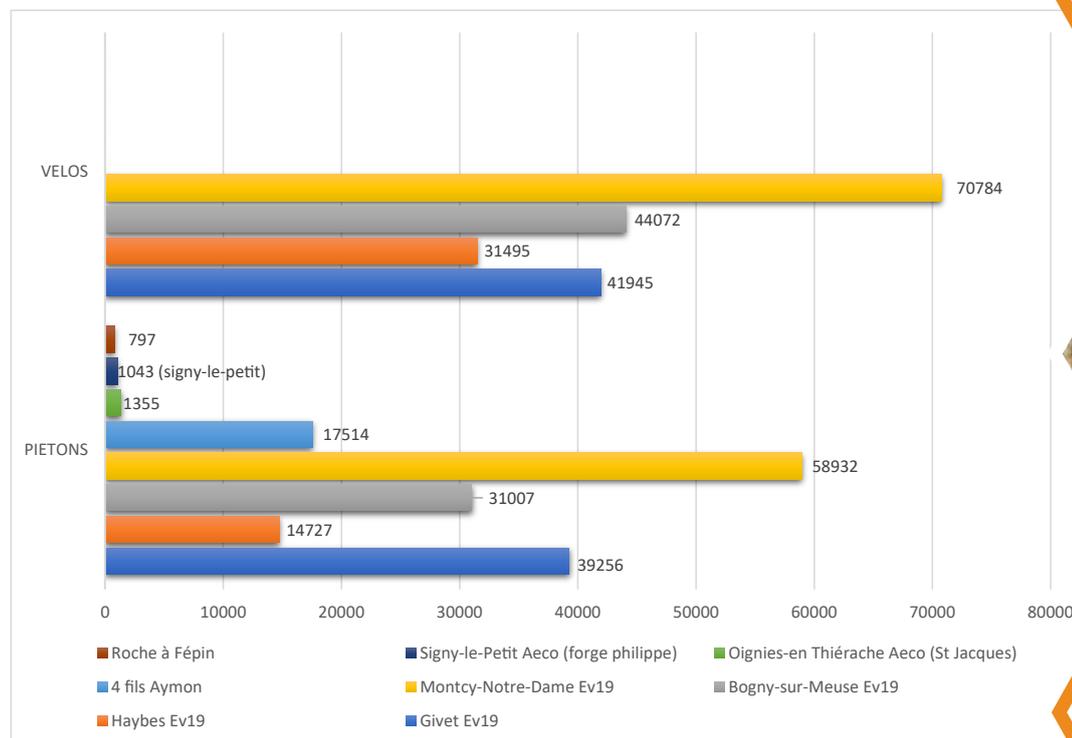
L'analyse des données montre une fréquentation établie entre 11 % et 13 % des passages les jours de la semaine, en moyenne 16% des passages le samedi et 20% le dimanche.

Contrairement aux autres années d'observation cette répartition est lissée quelque soit la pratique.

D'un point de vue global nous pouvons retenir le calendrier suivant :

- > Le Vendredi est boudé par les randonneurs (11%),
- > Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi sont au milieu de tableau (13%),
- > Samedi et Dimanche sont les jours préférés des randonneurs.

4. Fréquentations annuelles par compteur et par pratique



Conformément à l'année 2019, l'observation par compteur montre une concentration des passages sur la Meuse à Vélo (EuroVelo19), les 4 compteurs concernés enregistrant à eux seuls 93% de la fréquentation (-1 pt par rapport à 2019 et -2 par rapport à 2018 ce qui montre une diffusion progressive des flux vers d'autres itinéraires).

En dehors de la voie verte, le compteur des 4 fils Aymon observe également une fréquentation importante avec 17 514 passages. S'en suivent le compteur de Hierges avec 3 267 passages, puis ceux de Oignies-en-Thiérache (1 436), de Signy-le-Petit (1 043) et la Roche à Fépin (797).

D'un point de vue pédestre, outre la spécificité de la voie verte, l'analyse des fréquentations et des lieux d'implantation des compteurs démontre un lien direct entre la **fréquentation observée et la proximité du milieu urbain**. Ainsi les compteurs situés au plus près des villes et villages sont ceux qui observent le plus de passages, tandis que ceux se trouvant en milieu forestier, à l'écart (à l'image des compteurs de Signy-le-Petit, de Oignies-en-Thiérache et de la Roche à Fépin), sont les moins fréquentés.



Sillonnant le long de la Meuse depuis sa source à son embouchure sur 1 152 km, la Meuse à Vélo a été labellisée EuroVelo en 2018. Une belle évolution pour la voie verte Trans-Ardennes, intégrée pleinement à ce nouvel itinéraire européen.

L'observation de l'itinérance à Vélo ayant été assurée uniquement par les compteurs de l'EuroVelo19, nous vous invitons à vous rapprocher du Conseil départemental des Ardennes ou de l'Agence Régionale du Tourisme Grand-Est qui éditent un bilan des fréquentations dédié à cet axe.



Réalisation Parc naturel régional des Ardennes
 © tous droits réservés
 Sources : ATOUT FRANCE, ARF-GE, CD08, ADT08, CCI08, PNVH,
 Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional

Soit le nombre de passages observés liés aux randonneurs pédestres itinérants estimé en 2020 :

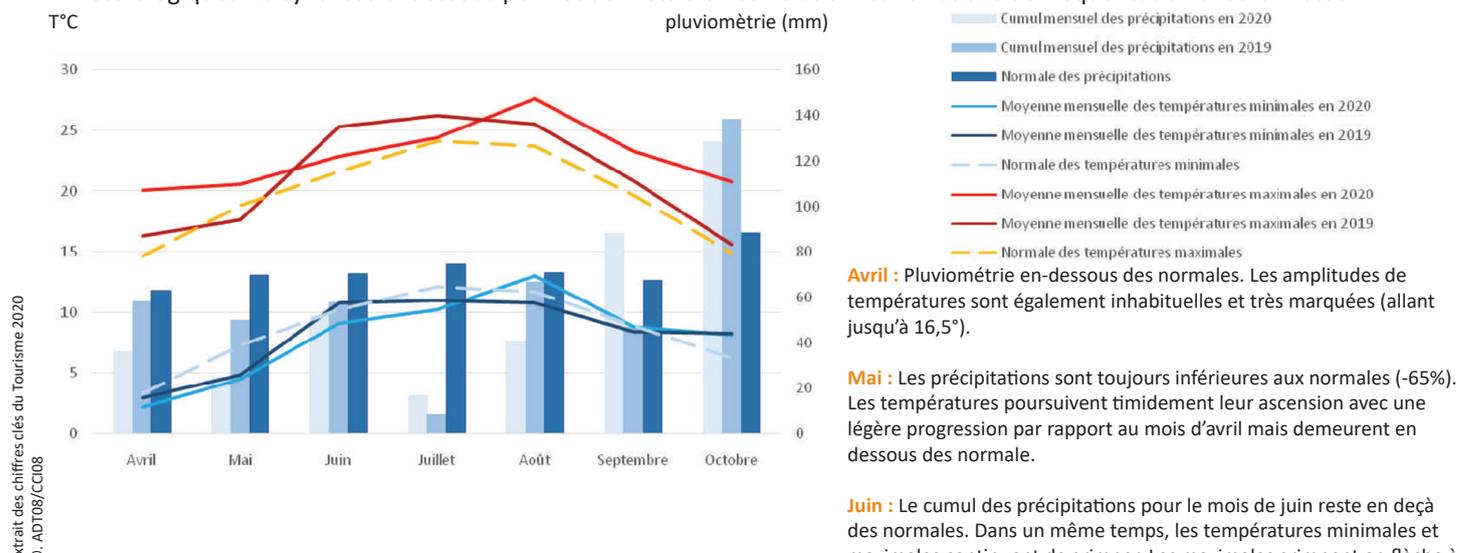
1 917

Ceci s'explique de deux façons : la concentration de population autour des zones urbanisées et le comptage parasite lié aux joggeurs, promeneurs de chiens, etc. Fort de ce constat, les passages pédestres observés par les compteurs éloignés des milieux urbains reflètent mieux la pratique sportive de la randonnée (16 km/j) comprenant pour majorité des itinérants.

Ainsi on peut estimer le nombre de randonneurs itinérants observés en se focalisant sur les compteurs placés en milieu forestier, à distance des milieux urbains (Oignies-en-Thiérache, Roche à Fépin, Signy-le-Petit [Forge-Philippe]), rapporté à la part de randonneurs sportifs itinérants.

Données Météo

La pratique des activités de pleine nature et la fréquentation touristique sont directement impactées par les conditions météorologiques. La synthèse ci-dessous permet de mettre en corrélation les variations de fréquentation avec la météo.



Extrait des chiffres clés du Tourisme 2020
 © ADT08/CCI08

Avril : Pluviométrie en-dessous des normales. Les amplitudes de températures sont également inhabituelles et très marquées (allant jusqu'à 16,5°).

Mai : Les précipitations sont toujours inférieures aux normales (-65%). Les températures poursuivent timidement leur ascension avec une légère progression par rapport au mois d'avril mais demeurent en dessous des normales.

Juin : Le cumul des précipitations pour le mois de juin reste en deçà des normales. Dans un même temps, les températures minimales et maximales continuent de grimper. Les maximales grimpent en flèche à partir du 24 juin jusqu'à la fin du mois, passant de 24° à 30,5°.

Juillet : Comme en 2019, les précipitations se réorientent et enregistrent un cumul inférieur aux normales. Les températures continuent de grimper avec 10,2° de moyenne minimale et 24,4° de moyenne maximale.

Août : Les températures minimales et maximales atteignent leurs pics (13° et 27,6°C). Contrairement à 2020, la pluviométrie du mois est moins importante et reste en-deçà des normales de saison.

Septembre : Le modèle climatique dessiné en Août se poursuit. La pluviométrie remonte pour dépasser les normales (+20 mm). Les températures minimales descendent pour atteindre les normales tandis que les températures maximales se stabilisent à 23,3°.

Octobre : Très fort cumul de précipitations dépassant très largement les normales (127 mm en 2020 pour des normales établies à 88,3mm). Malgré cette abondance de pluie, les températures restent au-dessus des normales de saison. Les températures restent au-dessus des normales, les températures maximales étant même très largement supérieures aux normales (+4,9°).

Méthodologie

Le présent a été réalisé sur la base exclusive des compteurs de fréquentation implantés sur le territoire du Parc et ses abords. Compte tenu de la dégradation de certains compteurs en cours d'année (phénomène naturels ou intervention humaine) certaines données ont dûes être réparées et/ou extrapolées. ces modifications ont été apportées dans le respect des 5% de marge d'erreur permettant de valider statistiquement ce rendu.

Contact

Parc naturel régional des Ardennes
 Route de Sécheval - RD140
 08150 RENWEZ
 03 24 42 90 57
 Pôle promotion du territoire

Informations :
Parc naturel régional des Ardennes
accueil@parc-naturel-ardennes.fr
03.24.42.90.57

Partenaires du projet Ardenne Ecotourism :



Autres partenaires de l'observatoire :



Ardenne Ecotourism / Observatoire de l'itinérance douce / 2018-2020